



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

**Comité permanent des ressources humaines, du
développement des compétences, du
développement social et de la condition des
personnes handicapées**

HUMA • NUMÉRO 030 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 22 novembre 2016

—
Président

M. Bryan May

Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées

Le mardi 22 novembre 2016

•(0850)

[Traduction]

Le président (M. Bryan May (Cambridge, Lib.)): Bonjour à tous. Je dois dire que lorsque j'ai quitté Ottawa samedi matin, la température était un peu plus clémente qu'aujourd'hui. Les choses ont changé brusquement et je comprends parfaitement pourquoi nous avons beaucoup de personnes en vidéoconférence en cette journée froide et enneigée.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le lundi 13 juin 2016, le Comité reprend son étude sur les stratégies de réduction de la pauvreté.

Bienvenue à tous.

Nous accueillons aujourd'hui la directrice générale d'Actua, Mme Jennifer Flanagan. Nous recevons également Monique Moreau, directrice des Affaires nationales de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, ainsi que Courtney Hare, directrice de la politique publique de Momentum. Nous avons également Danielle Levine, directrice exécutive du programme Aboriginal Social Enterprise.

Merci à tous les témoins d'être des nôtres et de bien vouloir apporter leur contribution à cette étude. Commençons donc sans tarder.

Je demanderais aux témoins de s'en tenir à environ sept minutes pour leurs remarques préliminaires. Lorsque tout le monde aura eu l'occasion de parler, nous passerons aux séries de questions.

Commençons donc par la directrice générale d'Actua, Jennifer Flanagan. Soyez la bienvenue.

Mme Jennifer Flanagan (directrice générale, Actua): Merci beaucoup.

[Français]

Bonjour à toutes et à tous. C'est un réel plaisir d'être ici ce matin pour vous parler d'Actua et de notre travail auprès des jeunes vivant dans la pauvreté.

[Traduction]

Actua est un organisme de bienfaisance national qui incite les jeunes à participer à des expériences en science, en technologie, en ingénierie et en mathématiques — les STIM —, dans le but de développer leurs compétences et leur confiance en soi. Nous soutenons un réseau national de 35 organisations membres dans des universités et des collèges. Ces organisations emploient 1 000 étudiants du premier cycle pour assurer l'exécution des programmes dans 500 collectivités réparties dans toutes les provinces et tous les territoires du pays. Pour appuyer les objectifs des programmes, les membres d'Actua offrent des ateliers en salle de

classe, des activités parascolaires, des clubs de fin de semaine et des expériences en camps d'été.

À l'échelle nationale, Actua axe ses efforts sur l'inclusion en faisant participer des publics mal desservis et sous-représentés à des programmes nationaux conçus pour les filles et les jeunes femmes, les jeunes aux prises avec des problèmes socioéconomiques, les jeunes des communautés éloignées et nordiques et les jeunes autochtones.

Nous travaillons avec beaucoup de jeunes qui, en plus de devoir composer avec de multiples difficultés, vivent dans la pauvreté. Mobiliser ces jeunes et leur permettre de développer leurs compétences en STIM est un impératif tant social qu'économique. D'un point de vue social, tous les jeunes au Canada méritent un accès équitable à des expériences éducatives de bonne qualité — à l'intérieur comme à l'extérieur de l'école — qui les aideront à exploiter leur potentiel. D'un point de vue économique, ces groupes de jeunes, qui ont été traditionnellement tenus à l'écart des compétences en STIM, représentent la meilleure solution à long terme pour combler les pénuries de main-d'oeuvre qui rongent nos entreprises.

Il est bien connu que les compétences en STIM contribuent considérablement au renforcement de la résilience et de l'indépendance économique. Le projet Borgen, un organisme de bienfaisance américain innovateur axé sur la lutte contre la pauvreté dans le monde, préconise l'atténuation de la pauvreté au moyen d'une formule très simple, et ce, au pays comme à l'étranger: l'éducation, l'entrepreneuriat et la technologie. Les programmes mis en place par Actua sont en parfaite adéquation avec cette formule. Je m'étendrai davantage sur notre approche dans quelques minutes.

Par ailleurs, à mesure que le Canada accroît son économie centrée sur le savoir, la littératie numérique et les compétences en codage seront des qualifications recherchées et les emplois dans ce domaine foisonneront. La littératie numérique et les compétences en codage sont devenues tout aussi essentielles que la numératie et l'alphabétisation élémentaires, non seulement pour les futurs programmeurs, mais pour tous les jeunes, quelle que soit la voie qu'ils choisissent d'emprunter.

L'importance particulière qu'Actua accorde aux jeunes mal desservis cible en grande partie la jeunesse autochtone, la population jeune qui connaît la croissance la plus rapide au Canada. Nous connaissons tous l'ampleur des défis auxquels ces jeunes font face: en plus d'afficher un taux de diplomation secondaire inférieur à la moitié de la moyenne nationale, ils doivent composer avec des problèmes de sécurité alimentaire, de logement, de santé mentale et de racisme systémique, pour ne nommer que ceux-là.

Chaque année, par l'entremise de notre programme pour jeunes autochtones et de notre programme STIM, nous mobilisons 35 000 jeunes Inuits, des Premières Nations et Métis vivant dans 200 communautés autochtones à travers le Canada. Nous mobilisons également d'autres jeunes défavorisés grâce à une initiative unique en son genre, qui fait appel à des partenariats avec des organismes de services aux jeunes. Ce programme nous permet de rejoindre 35 000 jeunes à risque de plus, des jeunes aux prises avec des problèmes socioéconomiques, des jeunes néo-Canadiens, bref, des jeunes qui n'ont pas accès aux mêmes possibilités que les autres.

Comment faisons-nous pour amener les jeunes à prendre part à ces expériences? Pour beaucoup d'entre eux, la probabilité de participer activement à un programme serait faible, et cela, pour une foule de raisons. Bien sûr, il y a le manque de moyens financiers, mais il y a aussi l'absence de modèles: comme très peu d'entre eux ont poursuivi des études postsecondaires, ces jeunes n'ont pas de modèles à imiter pour s'encourager à poursuivre ce genre de programmes.

Le point de départ, c'est l'accès. Comment rejoindre ces jeunes? Nous savons depuis environ 15 ans que la gratuité des programmes ne suffit pas pour mobiliser les jeunes qui vivent dans des situations de pauvreté extrême. Nous devons faire en sorte que ces jeunes s'engagent activement, nous devons solliciter leur participation; les appuis supplémentaires dont ils ont besoin ne sont pas les mêmes que pour les autres jeunes.

La clé de notre succès a été de nous associer à des centaines d'organismes communautaires qui interviennent quotidiennement auprès de ces jeunes. Nous collaborons avec de nouvelles associations d'immigrants, des associations de services à la famille, des clubs de garçons et de filles et d'autres organismes afin d'offrir nos programmes dans un espace où les jeunes se sentent en sécurité et en confiance. En offrant nos programmes de STIM par l'entremise de ces partenaires, nous implantons le contenu des STIM dans un réseau de soutien durable dont ces jeunes ont désespérément besoin.

Cette approche qui fait appel à de multiples intervenants permet à Actua d'offrir aux jeunes des expériences qui, en plus de leur permettre de développer des compétences, de la confiance en soi et une sensibilisation à l'égard des STIM, les exposent à des environnements postsecondaires non intimidants. Comme vous le savez, beaucoup d'entre eux seraient des étudiants universitaires de première génération.

• (0855)

Nous mettons les jeunes en contact avec des mentors provenant de nos entreprises partenaires. Des sociétés comme Google, GE Canada, Lockheed Martin et Suncor mettent à leur disposition des employés qui jouent le rôle de mentors afin que ces jeunes puissent commencer à s'imaginer dans ces emplois à l'avenir.

Un peu plus tôt, j'ai souligné l'importance des compétences numériques, mais je tiens à le répéter: en stimulant l'intérêt des jeunes pour l'informatique et le codage, nous faisons bien plus que nous assurer de former davantage d'informaticiens et de programmeurs. Nous vivons dans un monde numérique où tous les aspects de notre vie reposent sur la technologie. Si les jeunes n'apprennent pas le codage informatique, qui est la langue des ordinateurs, ils seront laissés pour compte, point final.

En octobre 2014, nous nous sommes associés à Google pour lancer un projet appelé Codemakers, dont l'objectif était de transformer la relation des jeunes à l'informatique. Codemakers met spécialement l'accent sur l'engagement des jeunes mal desservis, qui connaissent les difficultés socioéconomiques les plus profondes au pays.

Depuis la mise en oeuvre du programme, nous avons mobilisé 80 000 jeunes à ce jour. Nous travaillons fort pour surmonter les obstacles qui empêchent d'autres jeunes de participer, par exemple, le malentendu permanent entre les jeunes et les parents et le manque de sensibilisation à l'importance de ces compétences pour l'avenir.

Je conclurai en disant qu'il ne fait aucun doute que les carrières en STIM représentent un moyen de sortir de la pauvreté. Cependant, c'est dès leurs jeunes années qu'il faut doter les jeunes des compétences et des convictions nécessaires pour tirer parti de ces occasions.

Nous avons deux recommandations à proposer au Comité.

La première est d'accroître les investissements fédéraux dans des programmes qui encouragent les jeunes à acquérir des compétences précoces, en particulier ceux qui vivent dans la pauvreté et les jeunes autochtones. Il ne faut pas attendre le collège, le cégep ou l'université pour commencer le développement des compétences. C'est trop tard. Les programmes de développement des compétences doivent commencer dès le primaire et devraient inclure une composante de participation parentale.

Notre seconde recommandation, du point de vue des politiques, consiste à reconnaître officiellement que l'engagement des jeunes est un élément essentiel de l'écosystème de l'innovation à l'échelon fédéral. Typiquement, l'écosystème commence seulement au niveau universitaire. Pour les jeunes à risque, c'est trop tard.

Je vous remercie.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. Madame Monique Moreau, directrice des affaires nationales, soyez la bienvenue.

Mme Monique Moreau (directrice des affaires nationales, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante): Merci beaucoup. C'est avec plaisir que je suis ici pour présenter le point de vue de la FCEI sur les stratégies de réduction de la pauvreté.

Au cours des prochaines minutes, je présenterai un diaporama que je commenterai.

Comme de nombreux députés le savent, la FCEI est une organisation non partisane, sans but lucratif, qui regroupe 109 000 petites et moyennes entreprises à travers le Canada. Nos membres représentent tous les secteurs de l'économie et proviennent de diverses régions du pays.

Il importe de se rappeler que les petites entreprises canadiennes emploient 70 % des Canadiens qui travaillent dans le secteur privé, qu'elles sont responsables de la plus grande partie de la création de nouveaux emplois et représentent environ la moitié du PIB canadien. En abordant des enjeux qui sont importants pour ces entreprises, nous pouvons avoir un impact général sur la création d'emplois et l'économie.

La FCEI est exclusivement dirigée par ses membres, qui mènent une vaste variété d'enquêtes tout au long de l'année. Les données que je vous présenterai aujourd'hui proviennent d'un rapport de formation publié en 2015, qui porte sur le type de formation offert par les petites entreprises à leurs employés. J'ai ici les versions anglaise et française de ce rapport que j'aimerais distribuer au comité aujourd'hui. Je parlerai également des données toutes fraîches de l'enquête sur le salaire minimum que nous avons menée l'été dernier.

J'aimerais d'abord établir le contexte en examinant l'état de l'économie.

La diapositive 3 montre notre baromètre des affaires, une enquête que la FCEI mène chaque mois. Notre dernier baromètre montre qu'en octobre, la confiance des petites entreprises a diminué pour s'établir à 57,7, en baisse d'un point par rapport au baromètre de septembre. Idéalement, nous voulons voir cet indice se situer entre 65 et 70 lorsque l'économie croît à son plein potentiel.

Bien que les plans d'embauche tendent à fluctuer selon les saisons, la baisse du mois d'octobre est beaucoup plus marquée qu'à l'ordinaire. Comme vous pouvez le voir à la diapositive 4, la ligne bleue indique le pourcentage des répondants qui envisagent d'embaucher, soit 10 %, et la ligne rouge, le pourcentage de ceux qui envisagent de licencier, soit 21 %. Nous aimons que ces lignes ne se croisent pas — comme c'est le cas ici — et qu'elles soient assez distantes l'une de l'autre, comme elles l'étaient plus tôt cette année.

La FCEI croit que l'emploi est la meilleure façon de sortir les gens de la pauvreté. Nombreux sont les Canadiens dont la carrière a commencé par un emploi dans une petite entreprise. La formation du personnel est l'un des éléments importants de l'embauche au sein d'une entreprise.

Comme l'indique la diapositive 5, la formation de l'effectif se fait sous deux formes: formelle et informelle. La formation formelle est généralement dispensée au moyen de cours offerts par des établissements d'enseignement ou par un instructeur professionnel, alors que la formation informelle s'acquiert par le mentorat en cours d'emploi, offert par les gestionnaires ou les collègues et, le plus souvent, par les propriétaires de petites entreprises eux-mêmes.

Les petites entreprises investissent énormément dans la formation. Elles dépensent chaque année 9 milliards de dollars en formation informelle et 5 milliards de dollars en formation formelle.

Notez que les plus petites entreprises, c'est-à-dire celles comptant 20 employés ou moins, consacrent en moyenne, par employé, plus d'heures et de ressources à la formation que tout autre type d'entreprise. Cela s'explique par le fait que les plus petites entreprises ont tendance à embaucher une plus forte proportion de nouveaux employés sans expérience de travail, et que ces employés ont besoin de plus gros investissements en formation.

La diapositive 6 montre la ventilation de cet investissement. Plus de la moitié des propriétaires d'entreprise offrent à leurs employés une formation formelle et informelle, alors que 37 % offrent uniquement une formation informelle, 5 % offrent une formation formelle et 5 % n'offrent aucune formation du tout.

Évidemment, les coûts de formation peuvent varier en fonction de l'expérience de travail antérieure d'un employé. Il n'est pas étonnant de constater que plus un employé est expérimenté, moins il a besoin d'être préparé pour la tâche à accomplir. C'est ce qu'on peut voir à la diapositive 7, qui montre que l'embauche la plus chère, c'est-à-dire celle d'un nouvel employé sans expérience préalable, coûte environ 4 200 \$ à l'entreprise, comparativement à 2 800 \$ pour l'embauche d'un employé possédant de l'expérience de travail.

Pour gérer efficacement leur entreprise, les entrepreneurs ont besoin de travailleurs possédant un éventail de compétences diverses. La diapositive 8 indique que la disponibilité de ces compétences sur le marché du travail varie en fonction du temps et de l'emplacement. Pour les propriétaires d'entreprises, les postes les plus difficiles à combler étaient ceux exigeant une formation en cours d'emploi, soit 54 %, et ceux exigeant une formation de niveau secondaire ou professionnel, soit 40 %. Seuls 8 % des propriétaires d'entreprise ont eu du mal à trouver du personnel pour un emploi nécessitant une formation universitaire.

Les gouvernements allouent des ressources financières considérables au développement de la main-d'œuvre, par l'entremise d'établissements d'enseignement publics et d'initiatives gouvernementales de formation directe. Dans le seul cadre des ententes sur le développement du marché du travail, dont environ les sept douzièmes sont financés par les cotisations des entreprises à l'assurance-emploi, le régime d'assurance-emploi injecte 2 milliards de dollars dans la formation.

Malheureusement, le modèle gouvernemental actuel ne répond pas pleinement aux besoins de formation des petites entreprises et ne reconnaît pas les réalités de la formation au sein d'une petite entreprise. Cela explique peut-être pourquoi 84 % des petites entreprises n'ont pas utilisé les programmes de formation parrainés par le gouvernement au cours des trois dernières années, comme le montre la diapositive 9. Parmi les rares entreprises qui ont recouru à des programmes financés par le gouvernement, nombreuses sont celles qui ont mentionné avoir utilisé le programme de crédits d'impôt pour l'apprentissage.

Un autre outil vers lequel les gouvernements ont tendance à se tourner pour sortir les gens de la pauvreté est l'augmentation du salaire minimum. L'été dernier, nous avons effectué une enquête qui décrit notre approche à ce sujet. Vous pouvez voir les résultats à la diapositive 10. Nos membres sont convaincus que la réduction de l'impôt sur le revenu des particuliers et l'augmentation de l'exemption personnelle de base constituent de meilleures solutions que des augmentations du salaire minimum.

● (0900)

Si les gouvernements optent pour l'introduction d'augmentations du salaire minimum, environ un tiers de nos membres sont d'avis qu'ils devraient le faire au moyen d'augmentations modérées et régulières, alignées sur les prix à la consommation. Lorsque le gouvernement introduit des augmentations du salaire minimum, le plus grand gagnant, en fait, c'est lui-même. Si les augmentations du salaire minimum ne s'accompagnent pas d'exonérations fiscales, les recettes fiscales augmentent aussi.

Passons à la diapositive 11. Lorsque nous leur avons demandé si les augmentations de salaire minimum avaient eu des répercussions sur leur entreprise, 38 % des propriétaires d'entreprises ont déclaré que les augmentations du salaire minimum n'avaient eu aucune incidence sur leur entreprise, 37 % ont affirmé que ces augmentations s'étaient traduites par une baisse des bénéfices et 32 % ont dû augmenter les prix de leurs produits et services. Environ une entreprise sur quatre a dû réduire l'embauche de jeunes ou de travailleurs inexpérimentés.

Aujourd'hui, je n'ai fait que gratter la surface de ces deux importantes questions. En conclusion, nous recommandons au gouvernement fédéral d'envisager les recommandations suivantes: s'assurer que les investissements en formation tiennent compte des réalités de la gestion d'une petite entreprise et veiller à ce que les sommes qu'il injecte dans la formation correspondent aux compétences recherchées par les employeurs. Plus important encore, nous lui demandons de reconnaître que la formation informelle peut s'avérer une façon plus efficace d'appuyer les efforts de formation des petites et des moyennes entreprises. Cela peut se faire par l'introduction d'un crédit de formation au titre de l'assurance-emploi, par exemple. Enfin, nous dissuadons le gouvernement d'envisager des augmentations du salaire minimum.

Voilà qui conclut mon témoignage. Merci de m'avoir donné l'occasion de comparaître devant vous. Je serai heureuse de répondre à vos questions.

[Français]

Je pourrai également répondre à vos questions en français.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

De Momentum, nous accueillons Courtney Hare, directrice de la politique publique, par vidéoconférence.

Bienvenue, Courtney. Vous avez la parole pour les sept prochaines minutes.

• (0905)

Mme Courtney Hare (directrice de la politique publique, Momentum): Bonjour. Merci de me donner l'occasion de comparaître devant vous.

Je vous remercie de tout ce que vous avez fait jusqu'à maintenant pour lutter contre la pauvreté au Canada, par exemple en introduisant l'Allocation canadienne pour enfants, qui vient en aide aux familles qui en ont le plus besoin. Je vous remercie de me donner la possibilité de venir vous parler de notre expertise et de notre expérience en matière de réduction de la pauvreté.

Momentum est un organisme axé sur le changement; ses approches en matière de réduction de la pauvreté combinent les dimensions sociale et économique. Nous oeuvrons depuis 25 ans à Calgary, en Alberta, et utilisons une approche globale à la réduction de la pauvreté auprès de plus de 3 500 personnes à faible revenu. Notre approche englobe l'autonomisation financière, l'entrepreneuriat et l'acquisition de nouvelles compétences.

Tout ce que fait Momentum est fondé sur l'approche du développement économique communautaire, ce qui signifie que nous travaillons avec des personnes, des entreprises, le gouvernement et les systèmes pour bâtir une économie locale plus inclusive et durable, qui aide les gens à s'assurer des moyens de subsistance durables. L'un des principaux moyens que nous utilisons pour parvenir à nos fins est le recours aux programmes d'autonomisation financière.

Pour donner vie à nos recommandations de ce matin, j'aimerais vous raconter l'histoire de Bulga Janchiv. Il y a sept ans, Bulga a quitté sa Mongolie natale pour venir s'installer au Canada. Il a participé à tous les programmes de Momentum auxquels il a pu. Il a commencé par suivre notre programme de formation de métiers, grâce auquel il a appris le métier de vitrier. Il a commencé à accroître son revenu et à créer un moyen de subsistance durable pour sa famille.

Parallèlement, il assistait à nos programmes et à nos ateliers de littératie financière, pour en apprendre plus sur la gestion de l'argent. Il a ouvert un régime enregistré d'épargne-études pour ses deux enfants et a demandé le Bon d'études canadien, une subvention pouvant aller jusqu'à 2 000 \$ par enfant pour l'éducation postsecondaire.

Il a ensuite souscrit à notre programme d'épargne financée par équivalence. Tous les mois, il économisait autant qu'il le pouvait, et Momentum égalait ses économies dans une proportion de quatre pour un, de sorte qu'il a fini par pouvoir acheter une maison.

Bulga a ainsi pu se créer un moyen de subsistance durable au Canada.

Nous croyons que des investissements clés peuvent être faits pour soutenir des personnes comme Bulga. Nous croyons également qu'il est possible d'apporter aux politiques des changements clés qui ne coûtent rien et n'exigent aucun investissement, mais qui permet-

traient d'éliminer les obstacles à l'établissement d'un moyen de subsistance durable pour quelqu'un comme Bulga.

Si la pauvreté est toujours une question de revenu, elle ne repose cependant pas toujours sur le revenu. « Sans revenu, on ne s'en sort pas, mais sans économies, on n'avance pas ». Cette citation reflète l'approche à adopter pour appuyer les efforts de réduction durable de la pauvreté. La stratégie nationale de réduction de la pauvreté doit faire en sorte que les Canadiens à faible revenu puissent accroître leurs revenus et leurs actifs.

Notre recommandation à l'égard de la première partie de la citation — le manque de revenu suffisant — consiste à assurer un revenu adéquat pour tous les Canadiens. Vivre dans la pauvreté est un emploi à temps plein, qui signifie passer d'un programme à un autre, de la banque alimentaire au point de vente des droits de passage et de nombreux autres programmes. Il reste souvent bien peu de temps pour les études et la formation. Il est impossible d'aller de l'avant sans avoir un revenu de base pour combler nos besoins de base; des suppléments de revenu comme les prestations pour enfants ou le Supplément de revenu garanti, harmonisés avec d'autres prestations provinciales, peuvent servir de revenu de base aux familles, à condition d'être élargis.

Ces programmes peuvent aider à faire face à une tendance croissante de l'emploi précaire, mais uniquement si les familles produisent une déclaration d'impôt. Nous devons nous assurer que tous les Canadiens à faible revenu font une déclaration d'impôt. Ici, à Calgary, le Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt offert par l'ARC est un excellent exemple de ce qui peut être fait pour s'assurer que les Canadiens ont accès aux revenus et aux avantages dont ils ont grandement besoin, grâce à la production de leur déclaration d'impôt.

Pour conclure cette recommandation, nous appuyons la promotion d'activités de recherche ainsi que les efforts de réflexion en cours en vue de l'obtention d'un revenu annuel garanti ou de la mise en oeuvre de projets pilotes sur le revenu de base partout au Canada.

Notre deuxième recommandation porte sur la formation à l'emploi pour permettre aux chômeurs et aux Canadiens vulnérables d'avoir accès à des emplois stables et bien rémunérés. Le contexte actuel de la formation des compétences ne réussit pas à appuyer ce type de possibilités. L'amélioration et l'augmentation des accords de transfert sur le marché du travail et des programmes connexes aideront à appuyer la formation des compétences et la formation professionnelle des Canadiens vulnérables, qui sont la cible de l'expertise et des préoccupations de Momentum.

• (0910)

Une étude sur le rendement de l'investissement révèle que les fonds investis par le gouvernement dans notre programme de formation professionnelle ont été récupérés en seulement trois ans, par le biais des impôts plus élevés payés par les diplômés.

En revanche, Guichet emplois Canada n'a pas profité aux personnes qui se heurtent à des obstacles à l'emploi. En Alberta, 98 % des fonds investis dans ce programme ont été utilisés pour soutenir des personnes qui étaient déjà sur le marché du travail. Les ententes relatives au fonds canadien pour l'emploi du Canada exigent qu'un pourcentage plus élevé de l'argent transféré soit affecté à la subvention canadienne pour l'emploi, au détriment de programmes déjà en place comme Momentum, où la demande dépasse déjà de beaucoup l'offre.

Le gouvernement fédéral peut multiplier les possibilités de formation pour les Canadiens vulnérables dans des provinces comme l'Alberta en modifiant les ententes sur le fonds canadien pour l'emploi et en supprimant la subvention canadienne pour l'emploi.

Concernant le deuxième problème évoqué dans la citation, soit l'insuffisance des actifs, nous vous demandons d'approuver un cadre d'autonomisation financière pour la stratégie nationale de réduction de la pauvreté. L'autonomisation financière est une approche qui a fait ses preuves et qui permet aux personnes à faible revenu de réduire leur dette, d'accroître leur épargne et de se constituer des actifs au moyen d'interventions menées dans le cadre du programme et à l'échelle du système.

Notre première recommandation à cet égard est de faire en sorte que les produits et les services financiers soient à la portée de tous les Canadiens. En raison du recours accru à des services financiers marginaux à travers le pays, comme les prêts sur salaire, il devient très difficile pour les gens de se sortir de la pauvreté parce qu'ils sont englués dans les dettes.

En Alberta, nous nous efforçons de resserrer la réglementation relative aux prêts sur salaire et nous collaborons avec les institutions financières pour mettre au point des produits de substitution plus abordables. Nous recommandons au gouvernement fédéral, en collaboration avec l'Association des banquiers canadiens, de mettre à jour ses directives sur les comptes bancaires à frais peu élevés, tout en les harmonisant avec les nouvelles normes nationales facultatives sur les comptes bancaires en vigueur aux États-Unis, afin qu'un plus grand nombre de Canadiens aient un meilleur accès à des services financiers sécuritaires et abordables susceptibles d'améliorer leur bien-être financier au lieu de l'éroder.

Notre dernière recommandation est d'investir dans des programmes de constitution d'actifs destinés aux Canadiens à faible revenu. Les régimes enregistrés d'épargne-invalidité et d'épargne-études sont deux excellents outils fédéraux qui vont dans ce sens. Cependant, à peine 14 % des Canadiens admissibles détiennent actuellement un REEI. Le bon d'études canadien offert aux familles à faible revenu pour les aider à se doter d'un REEI représente environ trois milliards de fonds non réclamés que plus d'un million et demi de jeunes pourraient utiliser pour poursuivre leurs études postsecondaires.

Chez Momentum, nous avons été en mesure de constater la valeur directe et l'impact de ces programmes de constitution d'actifs qui aident des familles à avoir accès à un REEI ou un REEE ainsi que du bon d'études canadien. Les efforts que nous avons déployés ont été déterminants pour accroître le taux de participation au bon d'études du Canada. Par exemple, lorsque Momentum a lancé son programme en 2008, le taux de participation à Calgary était de 21 %, comparativement à 42 % en mars 2016.

Le président: Madame Hare, je vais vous demander de conclure. Nous sommes un peu à court de temps, mais je vais vous accorder quelques secondes de plus pour que vous puissiez terminer. Merci.

Mme Courtney Hare: Merci.

En résumé, nos recommandations finales sont les suivantes: dédier des fonds spéciaux à des organismes communautaires pour qu'ils puissent faire la promotion du bon d'études canadien, du REEI et du REEE, et demander à Service Canada de diffuser de l'information sur le bon d'étude canadien et le REEI lorsqu'il délivre des numéros d'assurance sociale. En dernier lieu, transférer l'argent de la subvention canadienne pour l'épargne-études au bon d'études canadien, ce qui n'augmenterait pas les coûts liés au bon d'études et pourrait même les réduire éventuellement.

Je vous remercie sincèrement de m'avoir donné l'occasion de vous faire part de mon point de vue ce matin.

Le président: Je vous remercie de votre présence.

Par vidéoconférence, nous allons maintenant nous déplacer dans la meilleure circonscription du pays, aux dires de mon collègue.

M. Dan Ruimy (Pitt Meadows—Maple Ridge, Lib.): C'est tout à fait vrai.

Le président: Je n'en suis pas aussi certain.

De Maple Ridge, Danielle Levine. Les sept prochaines minutes sont à vous, madame.

Mme Danielle Levine (directrice exécutive, Aboriginal Social Enterprise Program, à titre personnel):

Bonjour. Je m'appelle Danielle Levine et je suis directrice administrative d'une toute nouvelle organisation appelée Aboriginal Social Enterprise. Il s'agit d'une initiative populaire nationale qui oeuvre auprès des Autochtones et des communautés au développement des entreprises et des économies locales.

Je remercie les membres du comité permanent de me donner l'occasion de parler des stratégies de littératie financière et de réduction de la pauvreté chez les Autochtones. J'espère qu'en partageant mon expérience personnelle et professionnelle à titre d'Autochtone et d'éducatrice et défenseuse des droits, je pourrai vous aider dans votre travail visant la mise en place d'une stratégie nationale.

Il m'a fallu toute une vie pour arriver où je me trouve aujourd'hui et je suis vraiment fière d'être là. Pour vous situer le contexte, je suis une Métisse élevée à Winnipeg, au Manitoba. Durant mon enfance, il était clair pour moi qu'un nombre disproportionné d'Autochtones vivaient dans la pauvreté. Malheureusement, comme nous le savons tous, la situation n'a pas changé.

Il y a dix ans, j'ai obtenu ma maîtrise en administration des affaires et mon dernier projet d'étude portait sur la littératie financière autochtone dans le quartier Downtown Eastside de Vancouver. Depuis, j'ai enseigné les affaires, l'entrepreneuriat et la littératie financière au sein de la communauté autochtone et dans divers établissements postsecondaires.

Malheureusement, les cours de littératie financière ne sont pas très populaires dans les communautés que nous tentons de rejoindre. Le pire, c'est que ce n'est pas un problème qui se règle sans effort ni engagement. Sortir de la pauvreté exige des efforts, de la diligence et de la détermination. Je dirais que ma carrière a été axée sur le thème de la réconciliation économique et, selon moi, la littératie financière est un outil parmi d'autres qui peut aider des individus et des familles à sortir de la pauvreté.

Voici un exemple du défi auquel nous sommes actuellement confrontés en tant que Canadiens. Au cours d'une réunion à laquelle j'ai récemment assisté, une jeune Autochtone m'expliquait que dans sa communauté, le taux de chômage frôlait les 95 %. Je n'arrive pas à comprendre comment il se fait qu'au Canada, le taux de chômage soit encore aussi élevé dans certaines collectivités. Comme il doit être pénible de grandir dans un tel contexte. Malheureusement, ce n'est pas un cas isolé. Lorsque j'enseignais les affaires en milieu autochtone, j'entendais constamment des histoires semblables.

Dans les communautés frappées par un taux de chômage élevé, il ne suffit pas d'apprendre la littératie financière pour échapper à la pauvreté. Je connais des Autochtones qui survivent grâce à des programmes de soutien du revenu et qui sont pourtant des experts en budget. Ils sont résilients et pleins de ressources. Ils sont brillants. Le problème, c'est qu'il n'y a tout simplement pas assez d'argent, il n'y a pas d'emplois ni d'économie dans leur localité.

Au cours des 10 dernières années, d'énormes progrès ont été accomplis en matière de programmes et de formation dans le domaine de la littératie financière chez les Autochtones, notamment par des organisations nationales comme l'Association des agents financiers autochtones du Canada et l'Association des femmes autochtones du Canada, des institutions financières comme la Vancity Credit Union et la Banque TD, et de nombreuses ONG qui font un travail vraiment exceptionnel. Ces programmes fonctionnent bien et aident les Autochtones à améliorer leurs connaissances financières générales. Ce que j'ai constaté par contre, c'est qu'il existe un écart. Les gens acquièrent peut-être des notions, mais ils n'ont parfois ni l'intérêt ni la capacité de les appliquer dans le vrai monde.

J'aimerais maintenant aborder des questions générales relatives aux programmes de littératie financière.

Premièrement, la littératie financière est un concept personnel qui ne s'applique pas à tout le monde de la même manière. Or, les programmes offerts à travers le Canada s'adressent à des groupes et ne sont pas axés sur les besoins de chaque participant.

Deuxièmement, bon nombre d'Autochtones ne sont pas disposés à parler de leur situation financière personnelle devant un groupe.

Troisièmement, les Autochtones qui s'intéressent à la littératie financière sont généralement motivés par leur situation personnelle.

Quatrièmement, les Autochtones doivent participer à la conception, au développement et à la prestation des programmes qui s'adressent à eux.

● (0915)

Le cinquième et dernier point, et non le moindre, c'est que le chemin qui conduit à la littératie financière est long. Il faut une vie pour acquérir des connaissances financières. Un cours, un programme ou un diplôme ne suffisent pas. De plus, il est impossible d'acquérir une connaissance parfaite des finances. L'objectif final devrait être d'inculquer aux participants la résilience financière et la capacité de s'adapter aux changements qui surviennent sur le marché ou aux imprévus de la vie, comme un divorce, un décès ou une maladie. La littératie financière consiste à appliquer certains principes à sa propre vie et à être capable d'établir un plan financier propre à favoriser le bien-être des individus et des familles.

Aujourd'hui, le chemin vers la littératie financière est plus complexe que jamais. Mon propre cheminement pour acquérir des compétences financières et échapper à la pauvreté m'a permis de persévérer dans les moments de désespoir et de crise. Sans ces connaissances, ces compétences et ces habiletés, je serais peut-être devenue une statistique de plus.

Pour aider les gens à échapper à la pauvreté, il faudrait leur donner la possibilité de consulter des planificateurs professionnels ou des mentors pour obtenir des conseils adaptés à leur situation. L'une des principales raisons qui empêchent les gens de sortir de la pauvreté, c'est leur impossibilité d'obtenir de bons conseils au moment où ils en ont le plus besoin. Il est très déplorable de constater que le meilleur conseil financier qu'ils reçoivent provienne d'un syndicat

faillite. Idéalement, il devrait y avoir plusieurs points d'intervention avant la faillite ou une proposition de consommateur.

Le gouvernement devrait maintenir le financement des programmes existants, tout en investissant davantage dans des secteurs stratégiques, comme la constitution d'actifs, au moyen de programmes d'épargne de contrepartie, d'accession à la propriété à prix abordable et de microprêts. Chez les Autochtones, en particulier, il faudrait peut-être concentrer les efforts sur les enfants qui ont grandi dans des foyers d'accueil, les communautés nordiques et les femmes.

De mon côté, les prochaines étapes consisteront à étendre le projet Aboriginal Social Enterprise et à mettre l'accent sur les communautés qui affichent les taux de chômage les plus élevés par rapport au reste du Canada.

En terminant, je tiens à vous remercier de m'avoir invitée à m'adresser à vous aujourd'hui.

● (0920)

Le président: Merci beaucoup.

Avant de passer aux questions, au cas où j'oublierais de vous le mentionner à la fin de la réunion, j'informe les membres du Comité qu'on a demandé à ce que la prochaine réunion soit télévisée. Nous serons en mesure d'acquiescer à cette demande. Nous tiendrons notre réunion de jeudi à la salle C-110 qui se trouve, je pense, au numéro 1 de la rue Wellington. Cependant, comme nous avons aussi une vidéoconférence ce jour-là, nous ne pourrions pas tenir notre réunion à l'édifice du Centre. Il est impossible de faire les deux en même temps. Voilà, je voulais simplement vous faire part de ce détail logistique.

C'est maintenant au tour de Pierre de poser des questions. Vous avez six minutes.

C'est à vous.

L'hon. Pierre Poilievre (Carleton, PCC): Je vais commencer par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante.

Lors d'une récente séance d'information publique au ministère des Finances, le ministre a été informé qu'une hausse des cotisations sociales entraînerait une baisse de l'embauche et de l'emploi. Il est logique de supposer que si les cotisations sociales sont plus élevées, il y aura moins de travail et d'embauche.

Dans le cadre de votre recherche auprès des petites entreprises membres de votre organisation, avez-vous constaté qu'à cause de la hausse des cotisations sociales, certaines entreprises ont été contraintes d'embaucher moins de personnes vivant dans la pauvreté et de mettre à pied un plus grand nombre d'employés qui retomberont forcément dans la pauvreté?

Mme Monique Moreau: Durant toutes les années où nous avons mené notre recherche, nos membres nous ont évidemment dit que la hausse des cotisations sociales est le principal obstacle à l'embauche; de leur point de vue, ces coûts ne sont pas liés aux bénéficiaires et ils doivent les assumer même s'ils n'ont pas fait de profits au cours d'une année donnée. Cela est parfois problématique. Nous avons obtenu des points de données indiquant que les cotisations ont une incidence sur les plans d'investissement des petites entreprises dans des projets d'expansion et sur leurs plans d'embauche.

L'hon. Pierre Poilievre: Nous connaissons tous des histoires de personnes qui ont échappé à la pauvreté en débutant leur vie professionnelle dans une petite entreprise. Avez-vous des données indiquant quel pourcentage de travailleurs ont obtenu leur premier emploi dans une petite entreprise?

Mme Monique Moreau: Je n'ai pas le chiffre exact à l'esprit, mais nous en avons une bonne idée parce que nos membres forment un grand nombre de jeunes qui en sont à leur premier emploi. De plus, comme nos membres offrent beaucoup d'emplois à temps partiel, de nombreux travailleurs commencent à travailler à temps partiel avant d'obtenir un emploi à temps plein. Je vais m'informer du nombre exact et c'est avec plaisir que je vous le communiquerai.

L'hon. Pierre Poilievre: D'accord. Nos analystes ou notre greffier pourraient faire le suivi auprès de la Fédération pour obtenir des données à cet égard.

La principale plainte que j'entends de la part des petites entreprises de ma circonscription concerne la quantité de documents administratifs à remplir. Les entrepreneurs ont parfois l'impression de travailler pour une papeterie gouvernementale au lieu de servir leurs propres clients. Selon vous, ce fardeau administratif supplémentaire empêche-t-il les petites entreprises d'offrir des possibilités d'emploi aux personnes vivant dans la pauvreté?

• (0925)

Mme Monique Moreau: Il va sans dire que les tracasseries administratives alourdissent la tâche des propriétaires d'entreprises. La recherche nous apprend que les répercussions sur l'économie canadienne se chiffrent à environ 39 milliards de dollars par année. Il peut s'agir d'une foule de choses, par exemple remplir un formulaire complexe pour un service à la clientèle insatisfaisant ou attendre au téléphone pour rejoindre un centre d'appels. N'importe quel propriétaire de petite entreprise vous dira qu'il effectue la vaste majorité du travail administratif tard le soir ou tôt le matin, alors qu'il pourrait occuper ce temps à chercher des occasions d'embauche auprès de divers groupes qui ont besoin d'emplois, publier des annonces pour recruter de nouveaux employés ou réinvestir dans son entreprise.

Nous disposons d'un grand nombre de données sur l'impact des formalités administratives sur les entrepreneurs et nous vous les transmettrons volontiers.

L'hon. Pierre Poilievre: Représentez-vous des petites entreprises du secteur de la construction domiciliaire?

Mme Monique Moreau: Oui, un grand nombre de nos membres travaillent dans le secteur de la construction. Si vous jetez un coup d'oeil au « Baromètre des affaires », vous constaterez que c'est l'un des secteurs en essor.

L'hon. Pierre Poilievre: Il y a de plus en plus de données démontrant que le principal facteur de coût pour le logement, ce sont les restrictions municipales et provinciales et les frais administratifs sur les édifices. Vos membres ont-ils été touchés par cela?

Mme Monique Moreau: Je ne peux répondre directement à cette question, mais je suppose que tout travail qui nécessite l'obtention d'un permis... Une petite entreprise de construction doit normalement passer par là.

L'hon. Pierre Poilievre: Selon la figure de la page 4 du « Baromètre des affaires », 21 % de vos membres envisagent de licencier des employés, tandis que seulement 10 % ont l'intention d'embaucher de nouveaux employés. Ai-je lu correctement?

Mme Monique Moreau: C'est exact. Il s'agit des plans d'embauche de personnel à temps plein pour les trois prochains mois.

L'hon. Pierre Poilievre: Étant donné que les petites entreprises sont, dans une mesure disproportionnée, les premiers employeurs de personnes à faible revenu et de jeunes, diriez-vous que c'est là une mauvaise nouvelle, surtout pour les travailleurs les plus vulnérables?

Mme Monique Moreau: C'est une mauvaise nouvelle pour toute personne à la recherche d'un emploi en ce moment. Nous en sommes très préoccupés. Comme vous pouvez le constater, depuis que nous recueillons de l'information, ce cas de figure est rarement arrivé. Le « Baromètre » de novembre paraîtra jeudi prochain. Je ne peux parler pour l'organisation, mais ce n'est pas une aberration et cela nous préoccupe. À cette époque de l'année, où ont normalement lieu les embauches saisonnières, nous ne savons pas exactement pourquoi les entrepreneurs hésitent. En ce moment, il y a de l'incertitude au sein de l'économie et cela se sent dans la planification des activités. C'est peut-être pour cela que les entrepreneurs hésitent à aller de l'avant pour l'instant.

L'hon. Pierre Poilievre: Vous avez dit que le prochain numéro allait paraître jeudi?

Mme Monique Moreau: C'est exact, pour le mois en cours.

L'hon. Pierre Poilievre: D'accord.

Lorsqu'il y a de nouveaux coûts marginaux à l'embauche, la hausse des cotisations sociales étant l'exemple le plus évident, est-il juste de dire que l'employé qui se trouve dans la situation la plus précaire, par exemple le dernier à avoir été embauché ou celui dont le lien avec le marché du travail est ténu, est celui qui est le plus à risque de perdre son emploi?

Mme Monique Moreau: Je suppose qu'on peut tirer cette conclusion. Durant la récession, nous avons mené une étude auprès de nos membres et nous avons constaté qu'ils étaient les premiers à embaucher et les derniers à licencier. Souvent, ils renonçaient à leurs propres salaires dans le but de garder leurs employés durant une période d'instabilité économique. Nous savons que les propriétaires de petites entreprises font leur possible pour garder leurs employés, en grande partie parce qu'ils investissent beaucoup d'argent dans le processus d'embauche. Embaucher et former quelqu'un, cela coûte cher. Ils font donc leur possible pour garder leurs employés jusqu'à ce que cela ne soit plus possible.

Le président: Merci. Votre temps est écoulé, Pierre.

C'est maintenant au tour de monsieur Robillard, vous avez six minutes.

M. Yves Robillard (Marc-Aurèle-Fortin, Lib.): Bonjour à tous.

[Français]

Ma question s'adresse à Mme Flanagan.

Dans le passé, la possibilité était offerte aux parents des personnes qui sont aujourd'hui des élèves de suivre des cours liés aux métiers manuels, en menuiserie, par exemple.

Croyez-vous que le fait d'encourager maintenant l'apprentissage des sciences et des nouvelles technologies permettra d'assurer des compétences tangibles aux jeunes afin qu'ils puissent plus facilement trouver un emploi et éviter ainsi la pauvreté?

[Traduction]

Mme Jennifer Flanagan: Tout à fait. Lorsque des jeunes suivent des cours de science et de technologie qui s'appliquent à leur vie, et lorsqu'ils ont une réelle possibilité d'apprendre par l'expérience, ils n'acquièrent pas seulement des compétences purement scientifiques et technologiques, mais aussi des compétences du XXI^e siècle, comme on les appelle, c'est-à-dire la créativité, la résolution de problèmes, la collaboration et la capacité de tirer des leçons d'un échec. Les gens d'affaires ne cessent de déplorer que ces compétences font défaut chez les jeunes d'aujourd'hui. L'apprentissage des sciences et des technologies leur permet d'acquérir ces compétences qui s'appliquent à de nombreux domaines et qui sont un gage de réussite future.

● (0930)

M. Yves Robillard: Merci.

[Français]

Selon vous, quels programmes offerts par Actua obtiennent le plus de succès et pourquoi est-ce le cas?

[Traduction]

Mme Jennifer Flanagan: Nous offrons un large éventail de programmes, allant d'un atelier scolaire de trois heures à un camp de 40 à 60 heures ou à un club. Évidemment, plus nous avons de jeunes qui participent régulièrement, plus l'impact est profond.

Je vais vous donner un exemple des programmes que nous offrons aux Autochtones depuis des années, celui de Rankin Inlet, au Nunavut. Nous rencontrons les jeunes dans leurs salles de classe au printemps et à l'automne. Puis nous revenons en été pour leur faire participer à un programme de 40 heures, ce qui, en particulier à Rankin Inlet, représente beaucoup plus de sciences et de mathématiques que ce que ces jeunes étudient au long de toute une année scolaire. Pendant cette période, nous travaillons également auprès de la communauté pour relier le contenu scientifique et technologique que nous enseignons à la culture locale et à ce qui compte pour ces jeunes.

Il va de soi que plus nous réussissons à les intéresser et à suivre le programme avec assiduité, mieux c'est.

M. Yves Robillard: Combien de temps me reste-t-il?

Le président: Vous avez trois minutes, monsieur.

M. Yves Robillard: Bon. Je vais partager mon temps avec Mme Tassi.

Le président: Madame Tassi.

Mme Filomena Tassi (Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas, Lib.): Merci à tous pour vos exposés et commentaires.

Mes questions s'adressent à Mme Hare. Vous travaillez dans une entreprise qui aide les personnes et les familles à faible revenu à devenir travailleurs autonomes et à apprendre à gérer l'argent. Vous offrez également des cours aux Néo-Canadiens et aux Autochtones.

Il y a deux parties à ma question. Premièrement, quelle est à votre avis la cause numéro un de la pauvreté chez les personnes avec qui vous faites affaire?

Deuxièmement, je vous remercie de vos recommandations. J'aimerais simplement des renseignements plus précis sur trois aspects. Un: la formation à l'emploi. Vous dites qu'il n'y en a pas assez. Quelles recommandations précises pouvez-vous faire? Deux: les programmes de création d'actifs. Faut-il davantage de programmes ou plus d'argent dans les programmes qui existent? Trois: l'éducation et la formation en matière d'alphabétisation. Faut-il

augmenter les ressources disponibles, offrir ce qui existe déjà à un plus grand nombre de personnes, ou pouvons-nous mieux faire?

Mme Courtney Hare: Merci pour vos questions.

J'aborderai en premier la question de la formation professionnelle pour les chômeurs et les Canadiens vulnérables. Il s'agit avant tout d'une question d'allocation de fonds autrefois destinés à former des personnes vulnérables ou confrontées à des obstacles, des fonds que l'on consacre à présent à l'amélioration des compétences de personnes qui ont déjà un emploi. Le problème ne réside pas nécessairement dans le montant; il est plutôt de nature structurelle. Notre principale recommandation est que, à l'heure de renégocier les ententes sur le marché du travail avec les provinces, ces fonds soient consacrés à ceux qui en ont le plus besoin, c'est-à-dire les personnes moins susceptibles de trouver un emploi.

La deuxième question portait sur les programmes d'épargne à contrepartie. Il s'agissait de savoir si des fonds supplémentaires étaient nécessaires ou s'il fallait simplement élargir la portée de ces programmes. Il peut s'agir des deux. Je tiens à féliciter le gouvernement du Canada pour ses investissements récents dans la programmation de l'autonomisation financière partout au pays par l'entremise de Prospérité Canada.

Prospérité Canada a lancé un projet régional de renforcement des capacités financières. Dix municipalités du pays, dont Calgary et Edmonton, obtiendront un financement à ces fins. Il s'agit de reprendre et d'adapter un modèle qui fonctionne dans des dizaines de villes aux États-Unis. Momentum tient à féliciter le gouvernement pour ce nouvel investissement en faveur de l'autonomisation financière et nous attendons avec impatience les résultats de ce projet

Y a-t-il une autre question à laquelle je n'ai pas répondu?

● (0935)

Le président: Si oui, il faudra qu'on y revienne plus tard. Je crains que le temps ne soit écoulé.

C'est au tour de Mme Ashton.

Mme Niki Ashton (Churchill—Keewatinook Aski, NPD): Merci à tous nos témoins pour les exposés présentés, en personne et par vidéoconférence.

Je vais aborder le thème du travail auprès des communautés autochtones et dire que j'ai vraiment apprécié les renseignements que vous nous avez fournis, Mme Flanagan et vous, madame Levine.

Évidemment, notre comité envisage de présenter une série de recommandations. Vous en avez formulé d'importantes au sujet de la formation et de la littératie financière, qui sont des éléments tout à fait essentiels. Cependant, quand il s'agit de songer aux obstacles auxquels sont confrontées les communautés autochtones, il faut souvent remonter à la racine du problème, dont l'accès à une éducation adéquate, même au niveau élémentaire, de la maternelle à la 12^e année.

Étant originaire du Manitoba, comme vous, madame Levine, je travaille avec des Premières Nations. Avouons-le: nous savons que l'éducation, qu'il s'agisse de l'enseignement de la maternelle à la 12^e année, voire au niveau postsecondaire, est sous-financée pour les enfants dans les réserves par rapport à ceux vivant hors réserve. Nous connaissons les effets dévastateurs du plafond de 2 % et ce que cela signifie pour l'accès à une éducation de qualité pour les enfants vivant dans les réserves.

Lorsque nous parlons d'atténuation de la pauvreté, je me demande si vous pourriez peut-être nous dire à quel point il est important de financer adéquatement l'éducation des Premières Nations, que ce soit de la maternelle à la 12^e année ou pour les études postsecondaires, afin que nous puissions poursuivre le dialogue au-delà également.

Nous pourrions peut-être commencer par vous, madame Flanagan et ensuite ce sera au tour de Mme Levine.

Mme Jennifer Flanagan: Je pense que l'on ne saurait assez insister sur l'importance de ce sujet.

J'ai rendu visite à des dizaines de communautés chaque année et j'ai pu constater en personne le résultat d'écoles sous-financées. Les parents nous disent invariablement qu'ils ont de la difficulté à décider où envoyer leur enfant. Doivent-ils l'envoyer à l'école autochtone sous-financée la plus proche ou à un endroit où l'enfant sera très probablement confronté à des problèmes systémiques de racisme?

La question est importante. Une partie de ce que nous faisons dans les écoles est de soutenir — il y a beaucoup d'excellentes écoles, à l'extérieur des réserves et dans les réserves — le travail qu'elles accomplissent en améliorant les perspectives des jeunes et en continuant l'apprentissage en dehors des heures d'école, l'été. La réceptivité est incroyable. Les communautés veulent ces types d'expériences d'apprentissage.

On me pose la question tout le temps: « Science et technologie? Ne faut-il pas plutôt commencer par un enseignement plus élémentaire dans certaines de ces communautés? » Pas du tout. Rien n'empêche la science et la technologie d'être une voie phénoménale pour que les élèves aient vraiment envie de rester à l'école. Il y a aussi ce problème.

Il y a la question de la qualité, et puis il y a celle de savoir garder les enfants à l'école, quelle que soit la qualité.

Mme Niki Ashton: Merci pour le renseignement.

Madame Levine, en revenant aux recommandations, diriez-vous qu'il est nécessaire que le gouvernement fédéral remédie au sous-financement en investissant dans l'éducation des Premières Nations, de la maternelle à la 12^e année ainsi qu'au niveau postsecondaire?

Mme Danielle Levine: Tout en étant au courant des problèmes de la maternelle à la 12^e année, je suis mieux placée pour parler des lacunes au niveau postsecondaire. En tant qu'éducatrice autochtone, je vois la nécessité de remédier la situation. Souvent, les étudiants autochtones ne sont pas tout à fait prêts à suivre un baccalauréat en commerce avec le reste des étudiants.

J'aimerais souligner l'important écart qui existe au niveau du financement. Dans les réserves, les sources de financement privilégient une orientation vers les métiers ou baccalauréats. Si quelqu'un veut suivre une formation en entrepreneuriat, ce ne serait pas une préférence pour la communauté autochtone. Même si cette formation durait moins d'un an et permettait à la personne de devenir un entrepreneur autonome dans sa réserve, il n'y a que très peu de sources de financement disponibles, en particulier dans les réserves.

Outre la Première Nation elle-même qui finance les membres, très peu de ressources existent. De plus, il y a une telle pression sur les ressources de la bande locale que celle-ci se voit dans l'impossibilité de financer tous ses membres. Le besoin est tellement accablant que le choix se résume à décider s'il faut miser sur les personnes prêtes à suivre une formation postsecondaire ou sur celles qui sont les plus vulnérables et qui ont besoin de compétences aussi élémentaires que celles exigées pour suivre la dynamique de la vie quotidienne.

● (0940)

Les ressources sont tout simplement insuffisantes, surtout pour les interventions de moins d'un an ou les programmes de type certificat expressément conçus pour créer de l'emploi local. Je suis absolument convaincue qu'il faut faire davantage pour les programmes d'accompagnement. Toute la programmation dont nous parlons, c'est de faire sortir les gens de leur communauté, contrairement à la volonté de certains, au lieu de leur proposer des programmes culturellement pertinents qui répondent à leurs besoins.

Le président: Merci beaucoup.

Ce sera donc au tour de M. Long, pour six minutes.

M. Wayne Long (Saint John—Rothesay, Lib.): Merci à tous nos témoins ce matin. Ce sont des conversations très intéressantes.

Notre comité est ici pour aider notre ministre à élaborer une stratégie nationale de réduction de la pauvreté. C'est à toutes fins pratiques la raison pour laquelle nous sommes ici et il va de soi que vos témoignages nous sont d'un précieux concours.

Madame Flanagan, je tiens tout d'abord à vous féliciter pour ce qui, à mon avis, est une merveilleuse organisation qui accomplit de grandes choses. Nous sommes — ou en tout cas je suis — extrêmement partisans de l'apprentissage de la petite enfance et nous savons à quel point il importe de briser cette barrière, cette ligne qui marque le seuil de la pauvreté, si vous voulez. Nous voyons tant de programmes qui ne sont pour moi que des emblèmes symboliques car ils ne vont pas chercher la racine du problème, qui est l'apprentissage de la petite enfance.

Il existe un programme à Saint John appelé Sistema, qui encourage les jeunes à participer et à apprendre culturellement et à établir des relations au moyen d'un orchestre.

Ma première question est la suivante: En tant que gouvernement fédéral travaillant en collaboration avec Actua, comment pourrions-nous d'après vous augmenter les programmes pour que davantage de jeunes puissent participer? Que pouvons-nous faire au niveau fédéral pour vous aider?

Mme Jennifer Flanagan: Le financement fédéral est important, je dirais même tout à fait essentiel. Actua en parle depuis longtemps. Comment progresser? Nous discutons depuis longtemps avec le gouvernement et nous n'avons pas fait de demande de financement. Nous avons été financés principalement par le secteur des entreprises, avec le soutien de fondations. Nous recevons des fonds du gouvernement fédéral pour des projets ponctuels et c'est utile, mais c'est sporadique.

À l'heure actuelle, ce que nous offrons est en parfaite harmonie avec les priorités et les stratégies fédérales en matière d'inclusion, d'éducation autochtone, de parité entre les sexes, d'allègement de la pauvreté, du programme national sur les compétences et de la création d'une culture d'innovation. Tous ces aspects sont jugés essentiels et, pourtant, jusqu'à présent — même si je demeure très optimiste —, il n'y a pas eu beaucoup de soutien fédéral à la participation des jeunes au développement des compétences, en particulier en sciences et en technologie. Cette aide a été très minime.

Je demanderais d'abord l'augmentation de ce financement, bien entendu, mais ensuite aussi la reconnaissance officielle de la participation des jeunes avant l'âge universitaire et de ce qu'elle contribue pour l'avenir en termes de compétences, d'aptitude au travail, d'employabilité et d'innovation.

• (0945)

M. Wayne Long: Dans quelle mesure pensez-vous que l'apprentissage de la petite enfance est important pour briser le cycle de la pauvreté générationnelle? Prévoyez-vous un type d'initiative ou de programme fédéral qui pourrait s'appliquer à l'intégralité des systèmes scolaires?

Je me reporte à Actua. Il y a des programmes par-ci par-là. Comme vous l'avez dit, il y a des programmes de 25 semaines et des programmes parascolaires, mais envisagez-vous un déploiement plus normalisé, avec le soutien fédéral, dans l'ensemble du système scolaire?

Mme Jennifer Flanagan: Rien de ce que nous faisons n'est normalisé, la qualité et la cohérence sont généralisées, mais le contenu est très personnalisé en fonction de la communauté locale, de ce qui s'y passe, et de ce qui est culturellement et géographiquement approprié dans chaque cas. Il reflète également les possibilités de développement économique de la région.

J'estime qu'il est essentiel de reconnaître qu'il y a un rôle à jouer dans le système scolaire formel, absolument, mais il est tout aussi essentiel d'avoir des expériences en dehors de l'école. Abstraction faite des heures nécessaires pour manger et dormir, les enfants ont deux fois plus d'heures pour apprendre en dehors de l'école que dedans. Les expériences pédagogiques dans la nature sont souvent perçues comme une solution à une éducation médiocre ou à l'échec de l'éducation formelle, et je veux essayer de briser ce lien.

Si le système scolaire était merveilleux et les enfants toujours intéressés et travaillant au même rythme, nous voudrions tout de même des programmes parascolaires en dehors de l'école, car ils ont une façon exceptionnelle de créer des environnements et des expériences qui aident au développement de compétences et nourrissent la résilience.

Je dirais que ce que nous proposons au gouvernement fédéral est une demande sur deux fronts. D'une part, il s'agirait d'appuyer plus largement l'enseignement dans les écoles, en termes de formation des enseignants, de fourniture de contenus et de disponibilité de bons contenus, en particulier pour les compétences numériques et, d'autre part, d'investir dans la programmation qui se fait en dehors de l'école et qui est si importante pour la participation des jeunes, de leurs parents, de leur entourage et de la collectivité.

M. Wayne Long: Vous avez mentionné dans votre exposé que lorsque les élèves vont à Actua, vous en profitez pour cibler les parents également.

Mme Jennifer Flanagan: Oui.

M. Wayne Long: Est-ce que cela se produit, et quels programmes avez-vous à l'intention des parents en ce moment?

Mme Jennifer Flanagan: Je vous donnerai quelques exemples.

Le président: Pourriez-vous donner une réponse toute courte, s'il vous plaît?

Mme Jennifer Flanagan: Oui.

Nous faisons deux choses. Nous commençons par leur rappeler l'importance des compétences scientifiques et technologiques pour l'avenir de leurs enfants, pas seulement s'ils vont se consacrer à ces domaines, mais pour réussir dans la vie en général. Ensuite, nous

leur demandons par exemple de faire du codage eux-mêmes. Il est très difficile d'obtenir qu'un parent encourage son enfant à développer des compétences techniques s'il est lui-même intimidé au départ. Voilà le genre de choses que nous faisons.

M. Wayne Long: Merci.

Le président: C'est formidable. Merci.

La parole est à M. Ruimy.

M. Dan Ruimy: Merci beaucoup à tous de votre présence.

Il y a des choses assez percutantes qui se passent ici.

J'aimerais adresser mes commentaires à Mme Levine. Tout d'abord, il est agréable de constater que des programmes de littératie financière sont en train de surgir partout au pays et que ces problèmes sont réglés.

Madame Levine, vous avez relevé quelque chose qui m'a vraiment surpris, à savoir le taux de chômage extrêmement élevé dans les réserves. Je vais tenter de faire le lien entre la formation à l'entrepreneuriat, qui fait défaut, comme vous le disiez, et la viabilité. Je sais que vous faites beaucoup de travail avec la formation en entrepreneuriat. C'est formidable de pouvoir consacrer 40 heures à enseigner quelque chose à quelqu'un, mais quand on se trouve dans la réserve et aucun programme n'y est offert, comment fait-on pour s'en sortir?

Pourriez-vous nous en parler?

Mme Danielle Levine: Je le vois tous les jours. C'est énormément frustrant pour moi de travailler avec les communautés et de ne pas être en mesure d'instituer le changement. Ce que je considère comme une pratique exemplaire en évolution, c'est de faire de l'accompagnement dans les communautés, c'est-à-dire ne pas inciter les gens à quitter leur communauté, mais aller dans les communautés et travailler avec elles pour cerner les occasions qui s'offrent localement.

Chez de nombreuses Premières Nations, on constate que des activités de développement des ressources se déroulent, mais sans la participation de la communauté elle-même. Je vois aussi le besoin de compter sur l'industrie. L'industrie et la communauté doivent se rallier pour comprendre quelles sont les occasions d'affaires mutuelles qui leur sont offertes pour la prestation de services et la création d'entreprises.

Je vois aussi l'occasion de faire participer les jeunes à un âge précoce à l'entrepreneuriat dans les communautés.

Je pense que cette partie du casse-tête consiste à aller dans les communautés sans une programmation toute faite, mais travailler avec elles à l'élaboration d'un programme d'études.

En outre, l'encadrement et le mentorat sont absolument essentiels, et non pas seulement pour les six ou douze mois habituels. J'estime qu'ils doivent durer plus longtemps si on veut que les choses changent réellement.

• (0950)

M. Dan Ruimy: Merci.

Nous nous tournons souvent vers le gouvernement pour obtenir du financement, des initiatives et son leadership. J'aime ce que vous dites au sujet du mariage de l'industrie avec certaines de ces communautés. Avez-vous des recommandations sur la façon dont le gouvernement peut jouer un rôle de leadership à ce niveau?

Mme Danielle Levine: Dans le travail que je fais — c'est une nouvelle organisation —, je n'arrive pas à faire financer ce que je propose. Les provinces disent qu'elles ne sont pas nécessairement intéressées. Je ne vois pas de cagnottes à l'horizon.

J'ai réussi à travailler avec les centres d'amitié autochtones en Saskatchewan et nous y allons amorcer quelque chose de nouveau. J'espère me rendre dans des communautés comme La Ronge où il y a eu toute une série de suicides parmi les jeunes pour voir si nous pouvons encourager l'innovation et l'esprit d'entreprise.

M. Dan Ruimy: Merci.

Je vais passer à Mme Flanagan. Souhaitez-vous faire des commentaires? Avez-vous des suggestions?

Mme Jennifer Flanagan: Bien sûr. Je pense que votre question et les commentaires de Danielle sont en plein dans le mille. Les enfants se voient comme étant ce qu'ils peuvent voir, n'est-ce pas? Vous ne pouvez pas l'être si vous ne pouvez pas le voir. Avant de passer à une expérience réelle, nous leur demandons ce qu'ils veulent faire quand ils seront grands. Ils vont répondre des choses qui sont évidentes, qu'ils peuvent voir. Ils veulent travailler à l'hôtel. Ils veulent être des traiteurs. Ils veulent conduire un taxi. Toutes des choses nécessaires dans ces communautés. À la fin de la semaine, nous leur posons la même question. Tout au long de la semaine, nous invitons des personnes qui œuvrent dans ces projets de développement des ressources. Nous faisons venir des scientifiques. Nous faisons venir des gens qui vivent dans leurs communautés.

Il y a une foule d'activités incroyables qui se déroulent dans ces communautés. Ils voient des gens qui arrivent par avion et qui repartent. Ils n'ont aucune idée de ce qui se passe. Par conséquent, une partie de ce que nous faisons, en particulier dans les communautés autochtones, c'est de créer un pont entre l'industrie et les jeunes. C'est difficile. L'industrie ne sait pas comment le faire d'elle-même.

M. Dan Ruimy: Je n'ai que 30 secondes environ. Quel rôle voyez-vous pour le gouvernement fédéral?

Mme Jennifer Flanagan: Je le vois à la table avec des fonds de contrepartie. Une partie du problème est que les sociétés fournissent un soutien financier depuis des années et disent: « Où donc est le gouvernement fédéral? » Nous aimerions qu'il s'agisse d'une démarche trisectorielle, pas seulement du financement. Nous voulons que tous travaillent ensemble à créer ce réseau de soutien.

M. Dan Ruimy: Excellent. Merci à toutes les deux.

Le président: Merci.

La parole est au député Zimmer.

M. Bob Zimmer (Prince George—Peace River—Northern Rockies, PCC): Je remercie les témoins de comparaître aujourd'hui.

J'aimerais parler à Danielle plus particulièrement. Je suis désolé, mais je n'ai pas saisi d'où vous venez. Je vois que vous êtes établie à Surrey. Où vivez-vous?

Mme Danielle Levine: J'ai grandi à Winnipeg. Mes racines autochtones sont à Winnipeg. Je connais aussi très bien le Nord du Manitoba et le Nord de la Saskatchewan, mais ma base d'attache est à Maple Ridge, en Colombie-Britannique.

• (0955)

M. Bob Zimmer: Je vois. Je suppose que vous l'aviez mentionné. Personnellement, je viens de la Colombie-Britannique et l'un des aspects fondamentaux pour un député fédéral venant de la Colombie-Britannique, même de ma circonscription... Il y a de nombreuses réserves dans ma circonscription. Auparavant, j'ensei-

gnais et j'ai enseigné à un grand nombre d'élèves. Ils étaient tous fantastiques et pleins de promesses. Ils ont commencé à bâtir eux-mêmes des entreprises et toutes sortes de choses, mais je conviens qu'il faut énormément de détermination pour le faire.

En fin de compte, je pense que l'un des enjeux, que vous avez également mentionné, c'est la proximité de la possibilité. Nos réserves sont très éloignées. Certaines sont plus près que d'autres des possibilités. Ma définition de possibilité, c'est un projet. Il pourrait s'agir d'une mine, il pourrait s'agir de la forêt. Il pourrait s'agir de la mise en valeur du gaz naturel, etc. De toute évidence, il y a bien plus de possibilités que de tout simplement travailler dans ces domaines. Sinon, il pourrait s'agir de l'endroit où vous obtenez un MBA ou autre chose, puis vous partez à la recherche de ces possibilités.

Si vous deviez faire trois choses... En tant que réserve modèle — disons la réserve A — où le taux de chômage s'établit à 95 %, comme vous l'avez mentionné dans un endroit en particulier...

Le chef Charleyboy est venu nous parler. Peut-être que beaucoup de gens dans la salle sont au courant du projet de la mine de Fish Lake. C'était une mine controversée en plein cœur de la Colombie-Britannique, près du lac Williams. Il y a quelques années, lorsque le chef Charleyboy a parlé au caucus de la Colombie-Britannique, il a dit: « Nous avons un taux de chômage de 95 %. Nous n'avons aucun espoir pour notre peuple. Il n'y a aucune possibilité. Devinez à quoi s'adonnent nos jeunes parce qu'il n'y a pas de possibilité? La drogue. C'est ce que vous faites quand vous n'avez rien de productif à faire. »

Essentiellement, l'étude se fonde sur une réduction des stratégies. Quelles sont les trois choses que vous feriez pour éliminer la pauvreté dans la réserve? Quelles seraient vos trois solutions magiques?

Mme Danielle Levine: Le thème dominant s'articulerait autour de la réconciliation économique.

M. Bob Zimmer: Pouvez-vous me donner une définition? Pouvez-vous me donner un peu plus d'explications.

Mme Danielle Levine: Je sais qu'il existe des définitions plus officielles, mais pour moi, il y a réconciliation économique quand les communautés sont au même niveau que le reste du Canada. C'est avoir un taux de chômage qui est pratiquement le même que partout ailleurs au Canada.

M. Bob Zimmer: Au fond, je suppose que je cherche à savoir comment on y parvient.

Mme Danielle Levine: Une pratique exemplaire changeante que je constate est que nous avons besoin que les gens se rendent effectivement dans les communautés. Combien de personnes sont vraiment allées dans les communautés où le taux de chômage est de 95 %? Quelle est la situation de l'emploi dans leur municipalité? Participent-ils à la planification du développement économique avec leur localité?

L'autre chose très importante pour moi est d'amener des entrepreneurs dans les communautés. Ils pourraient venir d'Allemagne ou de Chine, ou il pourrait s'agir d'entrepreneurs locaux de la Colombie-Britannique. Nous avons besoin que ces gens viennent dans les communautés avec leur sens des affaires. Ce n'est peut-être pas une possibilité de développement des ressources à l'échelle locale, mais plutôt un projet d'alphabétisation numérique. Il pourrait s'agir d'une possibilité de franchise. Nous devons changer la culture vers l'innovation pour voir ce que les gens peuvent faire avec les ressources et les actifs disponibles à l'échelle locale.

M. Bob Zimmer: Vous avez mentionné qu'il n'y avait pas de possibilité adéquate ou que l'industrie ne collaborait pas nécessairement avec les communautés. J'ai de bons exemples à vous donner.

Les Saulteaux, de Moberly dans le Nord de la Colombie-Britannique, travaillent au site C du barrage Bennett en ce moment comme membres du personnel affecté à la sécurité et à la sûreté. Une grosse entreprise s'est développée.

Nous avons également le port à Stewart, où le propriétaire a communiqué directement avec le chef. Ils ont conclu une entente. De nombreux Autochtones locaux y travaillent et ont des possibilités.

Je suppose que ce que je perçois comme étant la clé de la possibilité, c'est un emploi. C'est tout simplement avoir la possibilité d'aller travailler. Ensuite, on bâtit. Vous ne finissez pas nécessairement là. J'ai commencé comme manœuvre sur des pipelines au milieu de nulle part. Vous finissez par obtenir un autre travail, vous gravissez les échelons et les perspectives s'ouvrent.

Un des témoins a mentionné l'acquisition de compétences quand on est plus jeune, en particulier dans le cas des enfants autochtones qui vivent près du seuil de pauvreté. C'est ce que je vois comme essentiel: obtenir plus tôt une formation qui est propre à ce que sera votre emploi à vie, ou presque.

Qu'en pensez-vous, Danielle?

• (1000)

Mme Danielle Levine: J'indiquerais tout simplement que le contexte en Colombie-Britannique est très différent de ce que nous voyons d'un bout à l'autre du Canada. En général, en Colombie-Britannique, en raison de l'absence de traités à certains endroits, je pense que l'industrie est davantage en harmonie avec les possibilités pour les communautés autochtones et la nécessité de travailler avec ces dernières, mais ce n'est pas nécessairement ce qui se passe partout au Canada. Dans de nombreuses communautés, en raison de leur emplacement géographique, il n'y a aucune présence de l'industrie.

Le président: La parole est maintenant au député Sangha.

M. Ramesh Sangha (Brampton-Centre, Lib.): Ma question s'adresse à Jennifer Flanagan.

Je vous écoutais lorsque vous nous avez dit que l'acquisition des compétences en ce qui concerne les élèves devrait commencer à la base, au primaire. On s'assure ainsi que les jeunes qui ont de la difficulté à chercher un emploi ou à gérer leurs finances peuvent explorer les programmes d'enseignement en littératie financière.

Est-ce vous qui avez suggéré, concernant votre expérience STGM, c'est-à-dire sciences, technologies, génie et mathématiques, que le programme d'études devrait comprendre ces matières au niveau débutant?

Mme Jennifer Flanagan: Voulez-vous dire que ce soit inclus dans le programme d'études officiel?

M. Ramesh Sangha: Au niveau scolaire.

Mme Jennifer Flanagan: Oui. C'est déjà le cas. Bien entendu, il y a des programmes d'études en sciences et en mathématiques qui sont inclus.

Évidemment, ce que nous aimerions voir, ce sont des possibilités d'apprentissage par l'expérience. Il y a des tonnes et des tonnes de recherches à ce sujet, et tout le monde a une expérience personnelle. Si vous pouvez appliquer ce que vous apprenez à l'école à quelque chose qui vous tient à cœur, il est fort probable que vous chercherez à en apprendre davantage, à rester engagé et à être motivé. En même temps, vous acquérez des compétences très importantes.

Nous entendons souvent dire que même les jeunes qui sortent de l'université n'ont pas les compétences pertinentes. Ils ne savent pas comment mettre en application ce qu'ils ont appris. Les jeunes nous le répètent sans cesse. Ils apprennent des choses à l'école — s'ils ne décrochent pas —, mais ils n'ont pas la possibilité de les mettre en pratique. Ils n'ont pas la possibilité de donner suite à leurs idées.

À titre d'exemple, dans des communautés autochtones, ces jeunes, à un très bas âge, ont de superbes idées sur la façon d'améliorer leurs communautés, des idées incroyables. Nous devons leur donner la possibilité de commencer à agir et à renforcer leurs compétences pour faire précisément cela. Ils peuvent créer leurs propres possibilités.

M. Ramesh Sangha: Selon vous, si on leur donnait cet enseignement en sciences, technologies, génie et mathématiques à un niveau de base, auraient-ils plus de perspectives d'emplois?

Mme Jennifer Flanagan: Oui, tout à fait. Nous savons qu'il s'agit de domaines où les emplois sont nombreux, qu'ils sont rémunérateurs et qu'ils sont soutenus d'un bout à l'autre du pays. Ce sont d'excellents emplois, solides, et nous avons besoin d'une main-d'œuvre plus robuste et également plus diversifiée dans ces domaines.

M. Ramesh Sangha: Suggèreriez-vous au Comité, même au niveau primaire, d'autres types de compétences professionnelles, par exemple le placoplâtre, la pause de briques, ou d'autres petits emplois que les élèves peuvent occuper pour ensuite devenir des entrepreneurs autonomes dans ces domaines après leurs études? Avez-vous des suggestions à cet égard?

Mme Jennifer Flanagan: Avoir des expériences où ils acquièrent des compétences très précises?

M. Ramesh Sangha: Oui.

Mme Jennifer Flanagan: Je pense que c'est une bonne idée, mais plus vieux. Vous devez tenir compte de leur situation. En bas âge, ce n'est qu'une exposition. En réalité, on parle de ce que signifie une compétence, et de ce que signifie une aptitude. La plupart des gens ne comprennent même pas ce que signifient ces termes. En parler aux jeunes constitue un premier pas important.

Donnez-leur la chance. Ils ne deviendront pas nécessairement des plombiers, mais nous voulons qu'ils tiennent ces outils dans leurs mains et qu'ils aient la chance de les utiliser, pas seulement d'en parler.

Oui, je pense qu'il s'agit d'une excellente stratégie de leur faire vivre des expériences pratiques en sciences ou en technologie. Cela ne veut pas dire qu'ils vont tous aller à l'université. Nous sommes aussi un important promoteur de métiers.

• (1005)

M. Ramesh Sangha: Si quelqu'un veut devenir un chauffeur de taxi ou de camion, il va tout simplement à une école de formation et devient un chauffeur de camion ou de taxi, mais il y a de nombreux autres emplois qu'ils peuvent exercer, notamment CVCA, les systèmes de refroidissement, la climatisation, ou d'autres matériaux de construction et diverses autres choses dans le domaine de la construction. Les habitants de nos communautés ou les étudiants locaux ne travaillent pas dans ces domaines. Suggérez-vous de leur donner ce genre de formation?

Mme Jennifer Flanagan: Je pense qu'ils doivent être exposés aux possibilités qui existent, en particulier s'ils veulent rester dans leurs communautés, à ce qui est à leur disposition, et aux compétences nécessaires pour accéder à ces domaines d'emploi.

Même si pour la plupart nos membres ont fait des études universitaires, nous disons souvent aux parents que l'université n'est pas la seule voie. Nous entendons tout le temps les parents dire que leur enfant ne va pas au collège, même s'ils sont des étudiants universitaires de première génération. Nous nous employons continuellement à modifier l'approche pour dire qu'il existe d'excellentes perspectives d'emplois dans des industries où il y a vraiment des pénuries.

M. Ramesh Sangha: Selon votre site Web, 48 % des Canadiens connaîtraient des difficultés financières si leurs chèques de paye étaient retardés d'une semaine ou deux parce que la situation de chacun est très serrée. Pouvez-vous nous donner des précisions?

Mme Jennifer Flanagan: Ce n'est pas mon site Web.

Le président: Très rapidement.

Mme Jennifer Flanagan: Nous ne parlons pas de littérature financière...

M. Ramesh Sangha: Nous parlons des personnes vulnérables, des immigrants, des personnes handicapées, des Autochtones, ou d'autres jeunes qui veulent avoir accès à l'emploi. En ce qui concerne leur formation financière et technologique, pourriez-vous suggérer au Comité une façon efficace de leur procurer des emplois?

Le président: Très rapidement, s'il vous plaît.

Mme Jennifer Flanagan: Je suis désolée, mais ce n'est pas mon domaine d'expertise. Ce n'est pas ce que nous faisons.

Le président: Très bien.

Mark, vous avez cinq minutes.

M. Mark Warawa (Langley—Aldergrove, PCC): Danielle, merci beaucoup de votre témoignage. On retrouve la pauvreté dans de nombreuses communautés et dans de nombreux groupes d'âge. Je vous remercie de votre travail et de votre attention. Toutes mes félicitations pour votre avancement professionnel et vos études. C'est très motivant de voir vos progrès.

En Colombie-Britannique, la BC LNG Alliance a publié une publicité avec le chef Joe Bevan. Vous l'avez probablement vue. On y dit que dans sa communauté, le taux de chômage s'élevait à 80 % et il est maintenant de zéro. C'est ce qu'il a dit au lieu de dire non, pouvons-nous aller de l'avant et protéger l'environnement tout en procurant des emplois à notre communauté à l'avenir? Cette approche a connu un très grand succès.

À quel point est-il important de travailler avec les communautés de façon à ce qu'il y ait un examen sain de la possibilité de dire oui au lieu de dire non, et de pouvoir ainsi procurer des emplois et cet avenir pour mettre fin à la pauvreté? Auriez-vous des commentaires au sujet de cette vidéo sur le chef Joe Bevan et sur la façon de s'en servir comme modèle?

Mme Danielle Levine: Selon mon expérience du travail avec les Premières Nations en Colombie-Britannique, chaque communauté est unique. Chaque communauté repose sur un spectre. À une extrémité, on est totalement contre la mise en valeur des ressources, et à l'autre extrémité, on cherche activement à les mettre en valeur. Les communautés peuvent se retrouver n'importe où le long de ce spectre. Il est très difficile de généraliser parce que chaque communauté est différente. En raison du bref mandat de chef et de conseil dans certaines des communautés, ces aspirations peuvent changer en un rien de temps. Il est important de discuter avec les communautés pour savoir où elles se situent. Je crois qu'il existe des possibilités qui n'ont pas nécessairement une incidence sur l'environnement. Il existe des possibilités locales qui sont culturel-

lement pertinentes et auxquelles les gens vont adhérer. Je pense qu'il est important de discuter avec les communautés.

Je ne sais pas si toutes les communautés de la Colombie-Britannique vont embarquer avec LNG. Je ne le vois pas. Je pense que toutes les communautés seraient d'accord pour dire qu'elles veulent des possibilités pour leurs membres, tout à fait. Il n'y a personne qui dit vouloir la pauvreté; personne. Tout le monde veut créer un développement économique local. Les Premières Nations de la Colombie-Britannique savent que si 50 % ou plus de leurs membres ne vivent pas au sein de la communauté, c'est qu'ils ont fait leur choix. Ils savent qu'il y a un problème. Là où ils se situent sur ce spectre se fonde complètement sur la communauté.

• (1010)

M. Mark Warawa: D'accord. Merci.

Mme Danielle Levine: Je suis désolée, je n'ai pas une réponse simple à cette question.

M. Mark Warawa: Il n'existe pas de réponses simples.

Nos décisions à titre personnel, et aussi en tant que communautés, auront une incidence sur les autres et sur les perspectives d'emplois.

Dans ma communauté de Langley, la Première Nation Kwantlen, Marilyn Gabriel possède un très bon esprit d'entreprise. Lelem est un magnifique restaurant de Fort Langley et il en est un exemple. Si vous passez dans la région, juste de l'autre côté de la rivière...

Mme Danielle Levine: Oui, j'y suis.

M. Mark Warawa: ... je vais vous offrir le café un bon jour.

Me reste-t-il du temps?

Le président: Vous avez 30 secondes.

M. Mark Warawa: Je remercie la FCEI. Je m'intéresse principalement aux personnes âgées. Je pense que nous manquons d'excellentes occasions au niveau de la gériatrie et des soins à prodiguer à notre population vieillissante. Étant donné que je n'ai pas plus de temps, je m'en tiendrai à cela. Nous devons former nos jeunes pour qu'ils prennent soin de notre population vieillissante. Il y a là d'excellentes perspectives d'affaires.

Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Madame Ashton, vous avez trois minutes.

Mme Niki Ashton: L'une des tendances que nous commençons à constater dans notre économie, c'est la hausse du travail précaire chez les jeunes au pays, et nous parlons ici de réduire la pauvreté. Nous savons que la meilleure façon de réduire la pauvreté est l'emploi rémunérateur. Pourtant, pour de nombreux jeunes au Canada, c'est de moins en moins possible, même si nous venons au premier rang des pays de l'OCDE au niveau de la scolarisation. Madame Moreau, et quel que soit le temps dont nous pourrions disposer pour les autres, je me demande si vous pourriez nous dire à quel point cette tendance est importante. Quelle attention devons-nous y accorder? Que pourrait faire le gouvernement fédéral pour contribuer à la renverser?

Mme Monique Moreau: Certainement. Je sais que nos membres, comme je l'ai mentionné plus tôt, embauchent un grand nombre de jeunes qui, souvent, obtiennent leur premier emploi dans une petite entreprise. Un projet que nous avons appuyé massivement — 80 % de nos membres étaient en sa faveur — était le crédit annoncé précédemment pour l'embauche de jeunes travailleurs, crédit instauré par les libéraux après le début de leur mandat. Ce programme a disparu après le budget de 2016, et nous ne savons pas ce qu'il en est advenu. Lorsque nous avons sondé nos membres, 80 % d'entre eux appuyaient cette mesure, car ils embauchent principalement des jeunes travailleurs. Ce crédit ciblait les jeunes travailleurs de 18 à 24 ans. En gros, il aurait accordé aux petites entreprises un congé de cotisation à l'assurance-emploi en reconnaissance du fait que l'embauche de jeunes travailleurs demande d'accorder davantage de temps à ces derniers.

Si nous voulons favoriser la création d'emplois stables pour les jeunes, à temps plein ou à temps partiel, selon le besoin, un pas important en ce sens serait de faire tout en notre pouvoir pour faciliter les choses, reconnaître que souvent, les propriétaires de petites entreprises non seulement forment les jeunes travailleurs, mais les laissent partir et leur permettent d'avancer professionnellement. Nos membres appuient le programme de formation. Ils comprennent que c'est leur rôle. Ils comprennent que c'est ce que font les petites entreprises, et c'est le rôle qu'elles jouent dans l'économie. Je crois qu'une reconnaissance supplémentaire leur serait utile, reconnaître qu'elles consacrent beaucoup de temps et d'investissements dans la formation des jeunes travailleurs, uniquement pour les voir ensuite partir, ce qui est une bonne chose. C'est ce que nous voulons, n'est-ce pas? Nous voulons qu'ils avancent dans leur carrière.

• (1015)

Mme Niki Ashton: Madame Flanagan, ou peut-être madame Hare, avez-vous des réflexions sur ce qui pourrait être fait pour garantir des emplois stables aux jeunes travailleurs? Madame Hare, peut-être avez-vous des observations à faire?

Mme Courtney Hare: Je peux parler brièvement de l'énorme succès que connaissent nos programmes d'autonomisation financière destinés aux jeunes. Un des programmes que nous offrons est un programme d'épargne de contrepartie qui permet aux jeunes d'acquérir les connaissances, les capacités et la confiance nécessaires pour accroître leurs revenus et leurs avoirs. La plupart des jeunes encaissent l'argent recueilli dans le cadre du programme soit pour s'acheter des outils de travail, soit pour poursuivre des études postsecondaires. Ils apprennent l'importance que cela revêt et comment ils peuvent y avoir accès, et puis nous leur accordons également les fonds afin qu'ils puissent le faire.

Plus de 90 % de ces jeunes réalisent leurs rêves et atteignent leurs objectifs quant à leur carrière. Plus de 90 % d'entre eux continuent d'épargner et de se constituer un capital, même cinq ans après avoir participé au programme. Je recommande vivement les investissements dans ce type de programmes d'autonomisation financière pour les jeunes.

Le président: Merci beaucoup.

Le député Poilievre a la parole pour six minutes.

L'hon. Pierre Poilievre: Ma question est destinée à Mme Moreau. Avez-vous une idée, de manière générale, de la façon dont la plupart de propriétaires de petites entreprises obtiennent le crédit financier dont ils ont besoin pour le démarrage de leur entreprise? Est-ce habituellement un prêt d'une banque ou d'une institution financière?

Mme Monique Moreau: J'ai une recherche à ce sujet. Nous venons de publier notre rapport bancaire, que nous produisons tous les trois ans, qui fait état du financement pour les petites entreprises. Plus vous êtes petit, plus c'est difficile d'obtenir du financement.

L'hon. Pierre Poilievre: Comment l'obtiennent-elles? Est-ce habituellement un prêt?

Mme Monique Moreau: Parfois. Le capital de risque convivial occupe une part importante du financement, les gens se tournent vers leurs amis et leur famille. Selon le montant, ils utilisent les cartes de crédit.

L'hon. Pierre Poilievre: Arrive-t-il que des petites entreprises obtiennent un prêt bancaire?

Mme Monique Moreau: Parfois. Mais comme je l'ai dit, c'est plus difficile quand vous êtes petit.

L'hon. Pierre Poilievre: Étant donné que cela est plus difficile, qu'utilisent les propriétaires de petites entreprises comme garantie?

Mme Monique Moreau: N'importe quel actif qu'ils possèdent à ce moment, souvent un bien personnel.

L'hon. Pierre Poilievre: Quel est le plus courant?

Mme Monique Moreau: Leur maison.

L'hon. Pierre Poilievre: Ma prochaine question s'adresse à Mme Levine.

Tout d'abord, merci de nous avoir raconté votre histoire inspirante et de le faire également auprès d'autres jeunes prometteurs avec qui vous travaillez. Dans les réserves, la plupart du temps, les gens n'ont aucune garantie à offrir aux banques, car il n'y a pas de maisons qui sont de propriété privée. Une personne ne peut pas aller à la banque et demander un prêt pour une petite entreprise en offrant sa maison en garantie. Est-ce exact?

Mme Danielle Levine: Cela dépend d'où vient la personne, mais oui, c'est exact.

L'hon. Pierre Poilievre: Je ne vous demanderai qu'une estimation, car c'est une question très précise: en pourcentage, dans combien de réserves est-il possible d'offrir sa maison en garantie afin d'obtenir un prêt pour une petite entreprise?

Mme Danielle Levine: Je ne pourrais pas vous dire quel est le pourcentage, je ne l'ai pas en tête. Certaines communautés ont connu un grand succès en attribuant ce qu'on appelle des certificats de propriété qui leur permettent d'exploiter le potentiel du parc immobilier de leur réserve, mais je ne pourrais pas vous donner un pourcentage.

L'hon. Pierre Poilievre: Connaissez-vous des réserves où cela n'est pas possible?

Mme Danielle Levine: J'entends continuellement parler de ce genre de situations. L'ironie, c'est que les personnes qui sont les plus marginalisées et qui veulent démarrer une petite entreprise seront souvent refusées. Elles n'ont aucun accès à du crédit pour démarrer leurs petites entreprises, même auprès des institutions financières de crédit autochtones, car elles sont considérées comme à risques. Même les institutions financières autochtones, qui sont là pour les aider, refuseront de leur accorder un prêt.

•(1020)

L'hon. Pierre Poilievre: Les économistes en développement international ont écrit sur les milliards de dollars de richesses sur lesquelles vivent les personnes les plus pauvres de la planète, richesses auxquelles elles n'ont pas accès, car elles ne possèdent pas le titre de propriété de la terre sur laquelle elles vivent. Elles ne peuvent donc pas obtenir ne serait-ce qu'un infime prêt afin de démarrer une microentreprise qui pourrait croître et leur apporter une vie prospère.

Êtes-vous d'accord que c'est un problème dans les réserves, où les gens ne peuvent pas utiliser la propriété sur laquelle ils vivent pour obtenir du crédit?

Mme Danielle Levine: Absolument. C'est véritablement un problème.

L'hon. Pierre Poilievre: Lorsque j'étais ministre de l'Emploi et du Développement social, le chef Bear de la Saskatchewan m'a approché et a demandé que la SCHL travaille avec sa bande à l'élaboration de politiques sur l'utilisation des terres qui permettraient aux prêteurs de considérer les maisons des résidents autochtones de sa réserve comme des garanties afin que ses membres puissent obtenir des prêts et démarrer des entreprises.

Croyez-vous que c'est une option sur laquelle la SCHL devrait travailler avec toutes les communautés autochtones disposées à le faire?

Mme Danielle Levine: Absolument. Toute initiative en ce sens serait positive. Je crois qu'il serait bon de s'assurer également que les gens dans les communautés en soient informés. Souvent, il y a un problème de communication. On voit des entreprises mises sur pied au niveau de la bande, mais pas nécessairement par des entrepreneurs individuels. Il faut veiller à ce que le message soit transmis à l'ensemble de la communauté, pas uniquement aux chefs et aux conseils.

L'hon. Pierre Poilievre: Les programmes d'assistance sociale sont forcément soumis à des critères de revenus, et j'imagine que c'est la même chose dans les communautés autochtones. Autrement dit, quand les gens font plus d'argent, ils perdent leurs avantages. Parfois, la formule est tellement désavantageuse et le taux de récupération tellement élevé que la situation des personnes bénéficiant de l'aide sociale est pire lorsqu'elles travaillent. Est-ce un phénomène qui touche également les personnes dans les réserves autochtones?

Le président: Très rapidement s'il vous plaît.

Mme Danielle Levine: Absolument. Si vous souhaitez un changement, c'est précisément le changement qui doit se faire, car il n'y a aucune motivation à gagner de l'argent, à gagner graduellement plus d'argent. C'est le genre de changement radical que nous souhaitons.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons à la députée Tassi.

Mme Filomena Tassi: Je voudrais poser ma première question à Mme Flanagan.

J'admire et apprécie vraiment votre engagement auprès des jeunes. J'ai travaillé avec des jeunes pendant 20 ans, alors je connais très bien le potentiel qu'ils ont. D'ailleurs, j'ai coécrit un livre qui s'intitule *Greatness in Our Teenagers*, je partage donc la même vision que vous: le potentiel est là, et nous devons faire tout ce que nous pouvons pour le faire émerger.

Vous avez abordé une situation que j'ai moi-même vécue en éducation. Je parle des parents attentionnés qui choisissent souvent la voie que suivra leur enfant. Ma question pour vous est la suivante: que peut faire le gouvernement fédéral pour permettre aux jeunes de découvrir leurs talents et de poursuivre leurs rêves?

Vous avez mentionné l'établissement de liens entre l'industrie et les jeunes, mais il est souvent difficile de convaincre les parents en ce qui concerne cette préoccupation de ne pas pouvoir aller au collège et de devoir entrer à l'université. Que peut faire le gouvernement fédéral pour aider les jeunes à devenir autonomes, pour leur donner la possibilité de poursuivre leur cheminement dans le domaine qui les intéresse?

Mme Jennifer Flanagan: Cela passe par une grande collaboration avec les parents. Les parents ont tendance à être rationnels. Nous l'avons vu, et souvent, cela est fait avec de bonnes intentions.

Nous avons un cas auquel j'apporte mon aide actuellement. Il s'agit d'une jeune fille de notre conseil consultatif des jeunes dont les parents n'ont pas fait d'études universitaires. Ils ont d'importants problèmes financiers, et leur fille est très intelligente. Elle obtient des notes très élevées. Ses parents ne peuvent pas envisager d'autre solution pour elle que de continuer à avoir des notes très élevées et de faire tout ce qu'elle peut pour obtenir des notes parfaites, car c'est la seule façon pour elle d'obtenir une aide financière afin de poursuivre des études universitaires.

Ce n'est qu'un exemple, mais c'est une situation où il est possible de discuter, on peut les informer... Souvent, il ne s'agit que de connaître les possibilités. Les parents ne connaissent que ce qu'ils connaissent. C'est comme les jeunes: ils ne savent que ce qu'ils savent. Je crois qu'il faut qu'il y ait davantage de soutien et une plus grande reconnaissance de l'importance de l'engagement parental.

Lorsque le gouvernement fédéral investit dans des programmes qui mobilisent les jeunes, il doit insister sur le fait que les programmes doivent comporter un volet visant l'engagement des parents: que font les jeunes? Qu'est-ce qu'ils apprennent? Quels sont les messages qu'ils entendent? Nous encourageons nos membres partout au pays à envoyer des messages aux parents par l'entremise des enfants afin de leur faire part de ce que leur enfant a appris au cours de la journée. Ceux parmi nous qui avons des enfants savons qu'ils ne sont pas toujours disposés à nous en parler. Cela est particulièrement important dans les communautés où les parents sont aux prises avec des difficultés, pour quelque raison que ce soit.

Cette discussion a uniquement besoin d'être entamée et soutenue. C'est un secteur de programme que très peu de personnes ont intégré, les organismes comme Actua, mais nous n'en avons financé aucun. C'est en quelque sorte un aspect secondaire dont nous nous sommes rendu compte de l'importance, et maintenant, nous le considérons comme essentiel. Si nous déployons de nombreux efforts pour faire participer les jeunes, et que ceux-ci arrivent à la maison et qu'on les décourage complètement, notre travail est un échec.

•(1025)

Mme Filomena Tassi: Si un financement est offert pour ce programme particulier, pensez-vous que les parents seront réceptifs? Qu'ils vont réellement participer? Qu'ils vont écouter?

Mme Jennifer Flanagan: Oui, avec de l'information et la possibilité d'expérimenter.

Comme je l'ai dit, les parents sont souvent intimidés, particulièrement aujourd'hui avec ce que nous voyons dans l'économie numérique. De nombreux parents croient à tort que leurs enfants possèdent une culture numérique parce qu'ils peuvent utiliser la technologie. C'est l'un des grands dangers auxquels nous sommes confrontés en développant les compétences techniques.

Beaucoup de personnes pensent que, parce que leur enfant de deux ans est capable d'utiliser leur iPhone, il est sur la bonne voie. C'est une chose dont nous parlons souvent aux parents, nous leur disons que non, ce n'est pas cela acquérir des compétences numériques. C'est potentiellement les exposer à des dangers en ce qui a trait à la sécurité en ligne. Les parents ont besoin d'être informés sur ce qui est proposé et ont également besoin d'avoir la possibilité d'expérimenter.

Nous en faisons beaucoup. Tous nos programmes autochtones, par exemple, ont un volet sur l'engagement parental. Non seulement les parents sont invités à voir ce que leur enfant fait, mais ils participent aux activités avec leur enfant. Cela leur permet de travailler aux côtés de leur enfant.

Mme Filomena Tassi: Merci.

Madame Levine, ma prochaine question s'adresse à vous. Je vais vous raconter un cas vécu et j'aimerais qu'ensuite vous nous fassiez part de vos réflexions.

Il y a un jeune garçon autochtone dans ma communauté qui a présenté une demande d'aide financière pour des études postsecondaires. Il a terminé sa première année d'université, mais, l'année suivante, il a interrompu ses études pour ramasser l'argent nécessaire pour payer sa seconde année d'université. Cela a joué contre lui. Comme il avait interrompu ses études pendant une année, il n'a pas été considéré comme un « bon étudiant », alors que dans les faits, il essayait seulement... En fait, il réussirait davantage, car il est ce genre de personne.

Y a-t-il des recommandations que le gouvernement fédéral pourrait adopter pour aider les personnes vivant de telles situations en ce qui a trait à l'aide financière pour les études pour les jeunes autochtones?

Mme Danielle Levine: Absolument. Je vois ce genre de situations tous les jours. Ce que ce jeune autochtone aurait pu faire différemment, c'est communiquer avec son agent de l'aide financière au sein de la bande, ce qu'il n'a probablement pas fait.

Malheureusement, les bandes n'ont pas assez d'argent pour aider tous leurs membres qui souhaitent acquérir une formation ou une formation postsecondaire. Elles doivent donc prendre des décisions très difficiles. Elles ne vont pas investir dans des membres qui n'ont pas de bons résultats scolaires, ni...

Mme Filomena Tassi: Avez-vous une idée du pourcentage de jeunes autochtones qui n'obtiennent pas d'aide financière?

Mme Danielle Levine: Il est très élevé.

Mme Filomena Tassi: Voulez-vous dire très élevé comme 50 %?

Mme Danielle Levine: Je veux dire très élevé comme presque tous.

Le président: Malheureusement, le temps est écoulé. Désolé.

Madame Ashton, c'est à vous. Vous avez six minutes.

Mme Niki Ashton: En fait, dans la foulée de ce qui a été dit, le chef national Bellegarde a dit publiquement que la liste d'attente pour les étudiants de niveaux postsecondaires compte environ 10 000 personnes. J'apprécie qu'on souligne le manque d'aide financière, car réellement, c'est le principal obstacle au moment où

les coûts de l'éducation augmentent et le plafond de 2 % est maintenu. Cela signifie de moins en moins d'argent pour les membres des Premières Nations afin qu'ils puissent avoir accès à une éducation postsecondaire.

Parlant d'obstacles structurels qui sont étroitement liés à la pauvreté, un dossier sur lequel travaillent bon nombre de mes collègues est l'appel en faveur d'une stratégie nationale en matière de logement qui reconnaît que, si une personne n'a pas un endroit sûr où vivre — ou un endroit où vivre point —, la capacité d'accéder à une formation, de conserver un emploi ou, dans de nombreux cas, de simplement survivre, est compromise. J'aimerais entendre votre point de vue tant sur la réalité urbaine que sur la réalité rurale ou dans les réserves. Est-ce qu'une stratégie nationale en matière de logement est primordiale? Le gouvernement fédéral devrait-il participer à l'élaboration de solutions concernant les logements abordables, les logements dans les réserves? Cela peut-il contribuer à réduire la pauvreté?

Nous pourrions peut-être commencer par vous, madame Hare, puis Mme Levine et ensuite Mme Flanagan.

• (1030)

Mme Courtney Hare: Ce n'est pas un domaine d'expertise sur lequel nous pouvons nous prononcer.

Mme Niki Ashton: D'accord. Merci de votre réponse franche.

Madame Levine, selon vous, quelle est l'importance du logement en ce qui concerne l'éducation, le travail, etc.?

Mme Danielle Levine: Merci pour la question. C'est vraiment un dossier qui me tient à cœur.

Depuis 14 ans, je fais partie du conseil d'administration de Vancouver Native Housing, un fournisseur de logements sociaux en milieu urbain pour les Autochtones à Vancouver. Je peux vous dire qu'il y a eu des moments où j'ai regardé notre liste d'attente et je sais qu'elle compte plus de 6 000 personnes. Ce sont habituellement des personnes autochtones qui ont quitté une réserve pour venir s'installer dans la communauté urbaine, et il n'y a pas de logement pour elles.

Puis, je regarde les communautés, particulièrement les communautés que je connais bien dans le nord du Manitoba et le nord de la Saskatchewan. Comment peut-on même faire un premier pas? Quand vous vivez dans une maison comptant deux chambres, que quatre familles vivent dans cette maison, que vous dormez sur le plancher, comment pouvez-vous même retrouver vos devoirs? Comment faites-vous? Comment pouvez-vous imaginer quelque chose de différent pour vous? Il y a des problèmes de santé, et c'est presque une situation insurmontable. Tout commence vraiment par une maison, une maison abordable, sûre et sécuritaire.

Une chose qui est dans ma mire depuis longtemps est l'accès à la propriété abordable. Nous faisons face, à Vancouver Native Housing, à l'arrivée à échéance de certains de nos prêts hypothécaires. Nous n'aurons plus cette subvention, que ferons-nous alors? Nous ne voulons pas jeter à la rue nos locataires, nos résidents. Une solution que je vois est la possibilité pour nos locataires d'être propriétaire de leur unité. C'est une solution sur laquelle je me suis penchée au cours des 10 dernières années. Je sais que pour nos jeunes, cela ouvrirait un nouveau monde de possibilités, mais nous n'avons pas pu débloquer le financement nécessaire. Je crois que cela fait partie de la solution.

À Vancouver actuellement, le taux d'inoccupation est de près de 0 %. Peut-on imaginer cela? Vous quittez une communauté ayant un taux de chômage de 95 % pour vous installer à Vancouver. Vous êtes confronté à des obstacles structureux et au racisme, et nous, à Vancouver Native Housing, ne pouvons pas vous héberger? C'est une situation impossible, absolument impossible, et je crois que le logement fait partie de la solution.

Mme Jennifer Flanagan: Là n'est pas précisément notre domaine d'expertise, mais d'après notre expérience, je soulignerais deux points. Au sujet du financement de l'éducation postsecondaire, nous nous efforçons d'embaucher des personnes autochtones de manière à ce qu'elles représentent 10 à 15 % de nos enseignants au pays. Ce n'est pas une tâche facile, car les étudiants autochtones sont peu nombreux en sciences et en technologie. On nous signale régulièrement que ceux que nous avons ont de grandes difficultés. Ils sont au niveau postsecondaire. Ils ont un financement, mais il est très limité et, dans bien des cas, nous avons dû être créatifs pour combler les trous.

La meilleure manière d'entraîner plus de jeunes dans cette voie est de leur présenter des modèles auxquels ils s'identifient, de gens qui sont à l'université, dans un programme professionnel ou qui ont un emploi. Ces personnes retournent dans leur communauté et font part de leur expérience. Il s'agit de la solution la plus simple pour avoir plus d'inscrits autochtones à l'université, ces jeunes sur la liste d'attente, pour leur donner accès à cet enseignement et les soutenir convenablement.

En ce qui concerne le logement, nous travaillons sur ce problème quand nous sommes dans des communautés surpeuplées, comme dans l'exemple cité. Par exemple, les enfants dorment par roulement, alors nous concevons nos programmes sur deux quarts, pour que les enfants puissent y participer lorsqu'ils ne dorment pas. Les autres viennent pour le quart suivant. Voilà la réalité dans laquelle nous offrons nos programmes.

Les enfants participent en partie parce que nous leur offrons trois repas pendant le camp de sciences. C'est un avantage précieux, cela les accroche. C'est ainsi que nous attirons les enfants dans nos programmes. Les problèmes de logement sont extrêmement sérieux, mais les enfants viennent quand même au camp. Tous les jours. Ils sont motivés. Ils cognent à notre porte pour savoir quand le camp commence. Ils sont dévastés quand nous partons et enchantés à notre retour.

Bien qu'ils doivent composer avec ce genre de problèmes, ils sont tout de même très déterminés à participer à ce type de programmes. Un certain optimisme est essentiel, même si le problème reste entier et qu'on doive s'y attaquer. Cela ne nous empêche pas de miser sur ces enfants. On ne peut attendre de résoudre tous les problèmes avant de commencer à libérer leur potentiel pour faire notre part. Nous les perdrons.

• (1035)

Le président: Merci, madame Flanagan.

La parole est à M. Long, s'il vous plaît.

M. Wayne Long: Madame Flanagan, j'ai lu un article de Radio-Canada sur une visite à l'école élémentaire Nakasuk et le projet Codemakers. On y rapportait vos propos, selon lesquels Codemakers ne vise pas uniquement à cultiver les programmeurs informatiques de demain, mais aussi à donner une gamme de compétences utiles pour la vie moderne.

Mme Jennifer Flanagan: Oui.

M. Wayne Long: Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur le programme Codemakers et ce qu'il comporte? Comment l'avez-vous déployé à l'échelle nationale et locale?

Mme Jennifer Flanagan: Codemakers est le projet national de compétences numériques financé par Google. Google a fourni à Actua un financement de trois ans. Nous offrons aux jeunes des programmes de codage partout au pays pour les motiver et développer des compétences numériques qu'ils peuvent appliquer à des problèmes concrets.

On parle beaucoup de codage à l'heure actuelle.

M. Wayne Long: Oui.

Mme Jennifer Flanagan: On dit que nous devrions tous apprendre à coder, que tout le monde devrait le faire.

M. Wayne Long: N'y a-t-il pas eu une journée nationale du codage récemment?

Mme Jennifer Flanagan: Il existe de nombreuses initiatives pour faire connaître le codage.

M. Wayne Long: D'accord.

Mme Jennifer Flanagan: Il faut retenir que les enfants doivent coder. Mais il faut comprendre les applications et l'utilité du codage. Ce n'est pas une fin en soi.

Le programme Codemakers leur permet de participer à des expériences qui renforcent leurs compétences, et de les appliquer pour créer des produits technologiques, plutôt que de simplement les consommer. Voilà l'objectif général.

Nous travaillons dans le cadre de notre programme national destiné aux filles, de notre programme pour la communauté autochtone et de nos projets au sein des collectivités rurales et éloignées. En bref, nous cultivons les compétences numériques des jeunes dans les coins mal desservis du pays. Il s'agit d'une occasion en or, particulièrement dans les collectivités éloignées, où l'économie numérique pourrait offrir d'immenses perspectives d'avenir sans que les jeunes aient à quitter leur collectivité.

M. Wayne Long: Actua offre-t-il des programmes à Saint John, par exemple?

Mme Jennifer Flanagan: Oui.

M. Wayne Long: Vous êtes actifs à Saint John?

Mme Jennifer Flanagan: Oui.

M. Wayne Long: Quels programmes y offrez-vous?

Mme Jennifer Flanagan: Worlds UNBound est le programme de l'Université du Nouveau-Brunswick. Il est soutenu par Actua.

M. Wayne Long: Où se donne-t-il à Saint John?

Mme Jennifer Flanagan: Le programme est basé à Fredericton, mais l'équipe se déplace partout dans la province pour offrir des séances.

M. Wayne Long: Comment Actua décide-t-il de ses lieux d'intervention à l'échelle nationale? Quels sont les critères? Comment décidez-vous où vous irez et quels programmes vous mettez en place dans ces différentes régions?

Mme Jennifer Flanagan: Les membres de notre réseau se trouvent dans des universités partout au Canada, 35 au total.

M. Wayne Long: Trente-cinq, c'est bien cela?

Mme Jennifer Flanagan: Oui, et ils servent 500 collectivités partout au pays. Nous nous fondons sur les liens de longue date qui les unissent à leur collectivité, sur la demande communautaire ou sur les analyses de données qui nous indiquent là où il y a un manque. Nous étudions l'ensemble du pays pour savoir quelle proportion de la population nous touchons, et nous allouons des ressources aux collectivités où nous n'atteignons pas nos cibles.

• (1040)

M. Wayne Long: Qui prend ces décisions? L'UNB doit-elle faire une demande?

Mme Jennifer Flanagan: À nous?

M. Wayne Long: Oui, à vous.

Mme Jennifer Flanagan: Nous finançons leurs programmes subventionnés. L'UNB est un bon exemple. Worlds UNBound présente une demande à Actua et nous utilisons les fonds que nous recueillons dans le secteur privé pour soutenir leur programme destiné aux jeunes Autochtones. Ils sont actifs dans six réserves dans la province. Nous soutenons leurs activités menées avec des clubs de garçons et de filles. Nous finançons leur club de filles.

C'est ainsi que nous finançons tous les programmes offerts gratuitement aux jeunes.

M. Wayne Long: D'accord. Mais il faut passer par l'une des trente-cinq...

Mme Jennifer Flanagan: Actuellement, nos fonds doivent passer par nos membres, oui.

M. Wayne Long: D'accord, j'ai compris.

Très rapidement, j'ai une question pour Mme Hare et Mme Levine sur la littéracie financière. Dans vos exposés, vous avez toutes deux parlé de son importance. Pouvez-vous en dire davantage?

Commençons par vous, madame Hare. Croyez-vous que la littéracie financière devrait faire partie des programmes scolaires?

Mme Courtney Hare: Oui.

M. Wayne Long: À quel âge?

Mme Courtney Hare: Avant tout, les programmes de littéracie financière doivent être pertinents et adaptés aux problèmes et aux circonstances particulières de chaque individu. On ne trouvera pas le même écho chez un adolescent en lui parlant de capital-retraite que si on lui parle de sa facture de téléphone portable. Il est possible de faire des rencontres individuelles et même d'offrir des conseils personnalisés. C'est bien plus précieux.

Alors, oui, ce devrait être inclus dans les programmes scolaires primaires et secondaires, mais de façon plus importante encore, à l'obtention du diplôme, quand les jeunes font face aux difficultés de la vie, qu'ils commencent un nouvel emploi, qu'ils versent un premier acompte ou qu'ils paient leur premier dépôt de garantie pour un appartement, qu'ils ont un enfant ou qu'ils tombent malades. Ces circonstances sont toutes extrêmement personnelles. Il faut donc répondre aux besoins de chacun par des conseils financiers et des programmes d'éducation personnalisés.

M. Wayne Long: Encore une question, madame Hare, si vous le voulez bien.

Sachant que les stratégies de réduction de la pauvreté passent par les provinces, constatez-vous qu'il y a parfois des conflits, une discordance, si vous voulez, entre le fédéral et les provinces? D'après vous? Par exemple...

Le président: Brièvement, s'il vous plaît. Merci.

Mme Courtney Hare: Non, je vois d'immenses possibilités de collaboration et une grande synergie entre nos efforts respectifs en matière de littéracie financière. Les occasions de collaboration sont bien plus nombreuses que les sujets de conflit.

M. Wayne Long: Merci.

Le président: Excellent.

La parole est à M. Ruimy, s'il vous plaît.

M. Dan Ruimy: Il semble que j'aie trois minutes.

Le président: Certainement.

M. Dan Ruimy: D'accord, je vais être bref.

Je poursuis sur mon thème. Nous avons un haut taux de chômage; nous offrons une formation en entrepreneuriat; il nous faut réfléchir à la viabilité et j'entends beaucoup parler de « possibilités ».

Ma question s'adresse à Mme Flanagan ou à Mme Levine. Vous pouvez toutes deux y répondre.

Comment peut-on créer une « banque de possibilités » — et je ne parle pas nécessairement d'une « banque » en soi — comment peut-on créer un lien entre les franchises et les possibilités, les débouchés? Si une possibilité ne se trouve pas directement sous nos yeux, on n'y pensera pas. Comment favorise-t-on une prise de conscience — pour reprendre la notion de banque de possibilités — qui mette en lien les institutions privées et les possibilités dans les réserves, de manière à encourager les initiatives au sein même des communautés?

Qu'en pensez-vous?

Madame Flanagan.

Mme Jennifer Flanagan: Dans le cadre de notre demande de financement au gouvernement fédéral, nous avons proposé des stages rémunérés au niveau secondaire, que nous pourrions intégrer à nos programmes pour jeunes Autochtones. Il s'agirait en partie d'offrir une expérience qui soit encadrée, pas une simple expérience de travail. L'expérience de travail en soi est précieuse, bien sûr, mais elle doit aussi servir à développer les compétences et le leadership.

Cela permettrait de faire un lien avec les débouchés de l'avenir, mais encouragerait aussi les jeunes à réfléchir différemment à leurs propres perspectives reliées à ces débouchés. Nous pourrions mener ces activités à l'école secondaire et former les jeunes à chercher et trouver ces débouchés. Vous avez raison, les possibilités ne se présentent pas à eux sur un plateau d'argent.

M. Dan Ruimy: Merci.

Madame Levine, vous avez une minute pour répondre à la question.

Mme Danielle Levine: En Saskatchewan, nous mettrons l'accent sur le désapprentissage. Désapprenons tout ce qu'on nous a enseigné.

Je vais revigorer l'état d'esprit entrepreneurial. Les étudiants ou les participants vont repartir avec un portefeuille de possibilités qui leur est pertinent. Il pourrait s'agir de s'attaquer à des problèmes sociaux. Si le logement est un enjeu, la communauté elle-même peut-elle chercher des possibilités en la matière ou collaborer avec d'autres Premières Nations qui ont réussi à bâtir leur propre parc immobilier? Voilà ce sur quoi je mets l'accent, plutôt que d'enseigner la rédaction d'un plan d'affaires, parce que je sais ce que cela ne fonctionne pas. Ces choses-là ne fonctionnent pas. Je veux proposer des solutions adaptées à chaque communauté, apporter une foule d'idées, ouvrir les possibilités de tout l'éventail entrepreneurial.

• (1045)

Le président: Merci beaucoup.

Merci à tous nos intervenants d'aujourd'hui. Ce fut une excellente séance, beaucoup de bonnes questions, beaucoup d'excellentes réponses.

Merci à tous les membres du Comité.

Je veux rappeler aux membres du Comité que nous serons dans la salle C-110 au 1, rue Wellington, ce jeudi.

Encore une fois, et comme toujours, nous remercions nos interprètes, nos techniciens, ainsi que tous ceux et celles qui rendent ces séances possibles.

Bonne journée à tous. Restez bien au chaud.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>